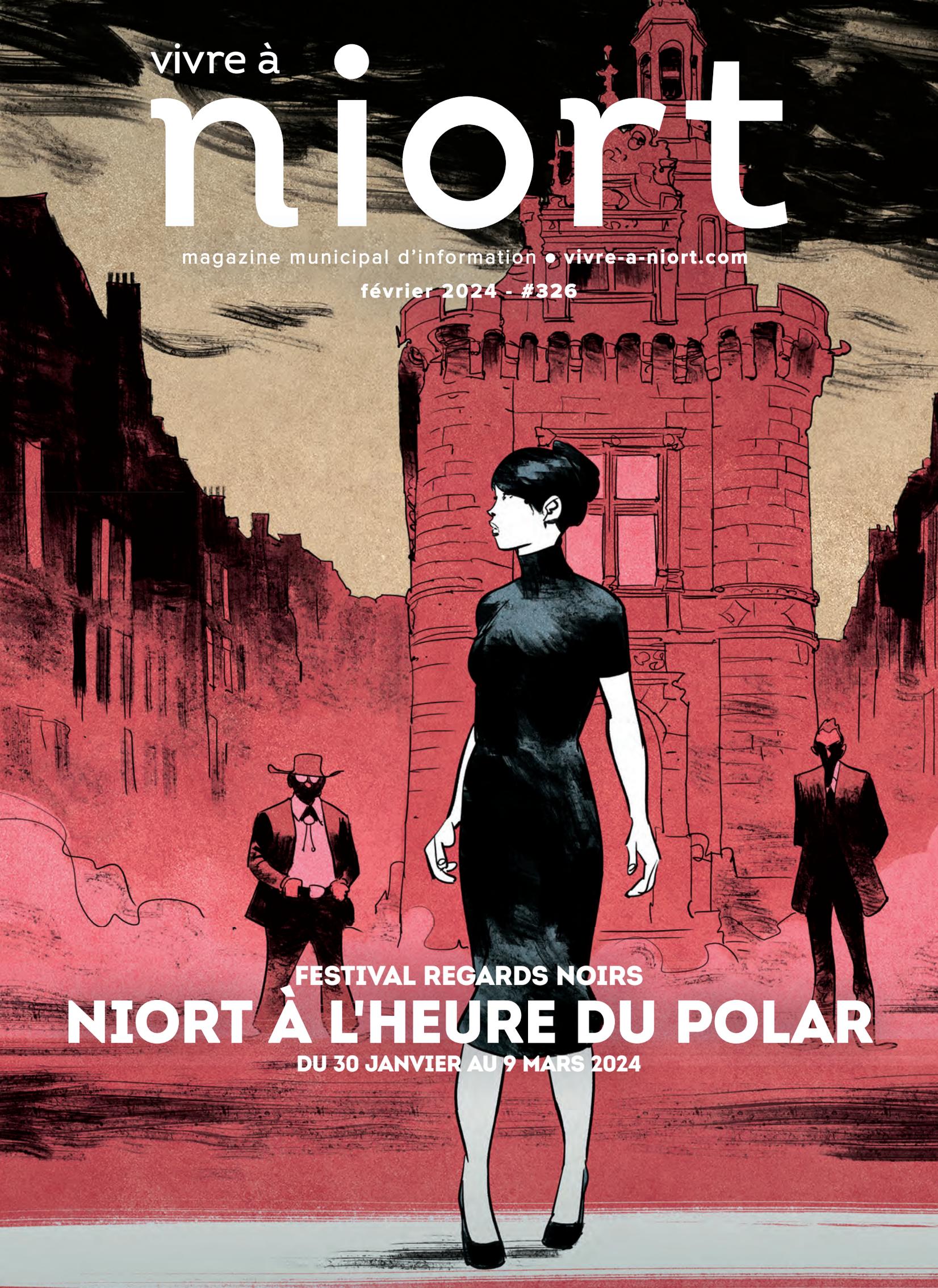


vivre à

niort

magazine municipal d'information • vivre-a-niort.com

février 2024 - #326



FESTIVAL REGARDS NOIRS
NIORT À L'HEURE DU POLAR
DU 30 JANVIER AU 9 MARS 2024

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : PRÉPARER SON AVENIR À NIORT

ACTUALITÉS

24-25



04. RÉTROSPECTIVE

06-09. ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

10. ACTUALITÉS

- 10. NEUF NOUVEAUX COPRÉSIDENTS HABITANTS
- 12. LA MAISON PATRONALE REPREND VIE
- 15. DES AIDES REVALORISÉES POUR L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS ANCIENS
- 16. **DOSSIER** - RISQUES MAJEURS : LA VILLE TOUJOURS MOBILISÉE
- 20. L'ÉCOLE ÉMILE ZOLA DISTINGUÉE POUR SES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- 22. UNE NOUVELLE CRÈCHE MUNICIPALE
- 23. ADOPTER LES BONS GESTES DE TRI



26. LOISIRS ET CULTURE

- 26. LES LAURÉATS DES PRIX 2024
JAUNE CORBEAU ET CLOUZOT RENDUS PUBLICS
- 27. FRANCE ALZHEIMER 79

28. SPORTS

- 28. NIORT ET SON AGGLOMÉRATION PRÊTS POUR LES JO
- 29. NOS CHAMPIONS ONT DU TALENT : LÉONIE MINKADA-CAQUINEAU

30. VIE MUNICIPALE

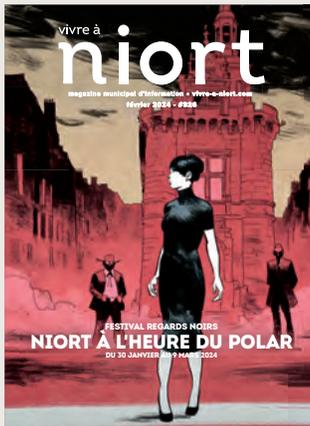
30. VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL
ET EN CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

31. TRIBUNE DES ÉLUS

32. PORTRAIT

JACQUES ET FRANCIS ROUGIER :
CENT ANS, L'HISTOIRE D'UNE VIE





Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex. Tél. 05 17 38 79 31.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Directeur de la communication :** Vincent Rouvreau • **Responsable éditoriale :** Isabelle Toesca • **Équipe rédactionnelle :** Julia Colombier, Zélia Leconte, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé, Chloé Chollez • **Ont participé à ce numéro :** Éric Chauvet (photos), Darri (photos), Olivier Drilhon (photos), Alex Giraud (photos) • **Réalisation :** @agencescoopcommunication 14377-MEP • **Impression :** Raynaud Imprimeurs SAS - Coulonges-sur-l'Autize • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires. Couverture : Jean-Baptiste Hostache.



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le :

05 49 78 75 09 ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal : à déposer dans la boîte aux lettres Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :

secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :

vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :

facebook.com/VilledeNiort

twitter.com/mairie_Niort et



ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFO HEBDO.

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Darri

Niort se transforme

*Une ville se façonne dans la durée.
Nous agissons pour le quotidien mais
aussi pour le futur.*

Jérôme Baloge

Maire de Niort, président de la Communauté d'agglomération du Niortais

Vous le voyez au quotidien, Niort se transforme. Une ville se façonne dans la durée. Nous agissons pour le quotidien mais aussi pour le futur, pour nos enfants car nous avons la responsabilité de leur transmettre une ville, un territoire où il continuera à faire bon vivre, où l'on se sent bien.

Alors oui, cela occasionne des désagréments. Nous veillons à ce qu'ils soient les plus limités. Sur le terrain, vous pouvez constater que les travaux avancent.

La place Martin Bastard et le haut de la rue de l'Hôtel de Ville voient leurs premiers pavés. Les premières plantations d'arbres ont commencé et la végétalisation de la place va intervenir dans les prochains mois.

À la Gare, la rue de l'Industrie a été prolongée jusqu'à la route d'Aiffres. Un premier parking côté ouest a été livré. L'année 2024 sera consacrée à l'aménagement des parkings côté est, à la réalisation du pôle d'échange multimodal et à l'aménagement de la rue Mazagran.

À Port Boinot, les travaux de réhabilitation de la Maison patronale et de la Fabrique se poursuivent pour une livraison attendue au 2^e semestre 2024. Les futurs exploitants

du restaurant et du lieu évènementiel réaliseront ensuite des travaux d'aménagement intérieur pour une ouverture en 2025. Les hangars ouvriront à nouveau leurs portes en ce début d'année dans un esprit guinguette.

Les travaux du Boulevard Main ont quant à eux été retardés par des fouilles archéologiques. L'aménagement et la végétalisation de plus de 2 600m² commenceront en février par des travaux d'assainissement.

Place Denfert Rochereau, la réhabilitation des locaux du CSC a commencé. Les travaux d'aménagement des espaces publics débiteront à l'automne 2024 ainsi que la rue du Maréchal Leclerc.

Ces principaux aménagements, parmi les plus emblématiques, ont plusieurs vocations. Une vocation de renaturation pour créer des îlots de fraîcheur et poursuivre la réalisation d'un parc naturel urbain ; une vocation urbanistique pour faciliter les jonctions entre le centre-ville et les quartiers environnants ; et bien sûr la vocation de faire vivre Niort pour que notre ville continue à attirer.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous. ●



RENFORCER LES LIENS AVEC LES VILLES JUMELÉES À ATAKPAMÉ ET COVÈ

Du 2 au 6 novembre. Un an après la visite de la maire d'Atakpamé, la délégation niortaise s'est rendue dans les villes jumelées du Togo et du Bénin. L'occasion pour la Ville de Niort de renforcer les liens de ce jumelage, notamment en accompagnant divers projets d'aménagement et éducatifs sur les deux communes africaines.

DR

VICTOIRES DU PAYSAGE À PORT BOINOT

10 novembre. L'aménagement de Port Boinot a été récompensé par la remise du prix Cœur de Ville des Victoires du Paysage 2022. Décernée une première fois en 2014 pour les Jardins de la Brèche, cette distinction met en lumière les nombreux travaux menés sur l'ensemble du territoire.



Alexandre Giraud



Darri

LA VILLE DE NIORT CÉLÈBRE LE SPORT

14 novembre. Niort, « Ville de tous les sports et du sport pour tous », a remis les Trophées du Sport à 50 lauréats parmi les 20 000 pratiquants des 125 clubs niortais. Cette cérémonie récompense et met en avant le travail des dirigeants, des éducateurs, des bénévoles ainsi que des sportifs.

NIORT C'EST NOËL

Du 2 décembre au 7 janvier. Le centre-ville de Niort s'est transformé en village de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les Niortais ont pu profiter des projections sur le Donjon, des spectacles, du feu d'artifice, mais aussi du traditionnel marché de Noël regroupant artisans, créateurs et producteurs locaux.



Darri

JULIETTE MARCHAND DE RETOUR À NIORT

19 décembre. La championne de natation Juliette Marchand, licenciée au Cercle des nageurs de Niort et en lice pour une qualification olympique, était de passage à Niort. Sa visite a été l'occasion de lui remettre son Trophée du Sport mais aussi de revoir les entraîneurs ainsi que les nageurs du club niortais.



Daerri

AIFFRES ET NIORT ACCUEILLENT LE HANDISPORT

Du 4 au 7 décembre. L'équipe de France de basket-fauteuil a fait un arrêt à Aiffres et Niort pour un stage en vue du tournoi de qualification pour les Jeux paralympiques 2024. Ces quelques jours d'entraînement ont été l'occasion pour les écoles labellisées « Génération 2024 » de découvrir cette discipline et d'échanger avec les joueurs ainsi qu'avec les membres du staff.



Olivier Drifthon

BONNE ANNÉE À NIORT !

13 janvier. Le maire de Niort, Jérôme Baloge, a formulé ses vœux pour l'année 2024. L'occasion de retracer toutes les actions menées au cours de l'année écoulée et de présenter les objectifs pour l'année à venir.



Daerri

DEUX NOUVEAUX PARKINGS RELAIS À NIORT

18 janvier. Afin de faciliter l'intermodalité sur le territoire, deux nouvelles aires multimodales, intégrant notamment les fonctions de parking relais et de covoiturage, ont été aménagées à Niort, rue des Maisons Rouges et avenue de la Venise Verte. Ouvertes depuis le 1^{er} février 2024, elles proposeront à terme une station vélos libre-service et des abris vélos sécurisés.



Eric Chauvet

NIORT SE TRANSFORME, NIORT S'ADAPTE, NIORT PROTÈGE

Samedi 13 janvier, Jérôme Baloge, maire de Niort, et le conseil municipal, ont présenté leurs vœux aux Niortais. Vous retrouverez ci-après des extraits du discours prononcé.



Cérémonie des vœux aux Niortais, samedi 13 janvier 2024, au parc des expositions de Niort Noron.

Vous avez voulu lors des vœux insister sur la situation internationale très dégradée. Quel est l'impact pour une ville comme Niort ?

Jérôme Baloge. La situation géopolitique rejaillit sur les choix des États démocratiques de consacrer plus de financement à notre indépendance énergétique et industrielle. Le changement climatique n'est-il pas une réalité qui se rappelle de plus en plus fréquemment à nous ? Que ce soit par des épisodes de canicule plus nombreux ou bien lors des épisodes de pluies abondantes et intenses que nous connaissons depuis novembre. L'État, les collectivités locales et plus précisément la Ville de Niort, les citoyens agissent à leur niveau pour assurer la tran-

sition énergétique, limiter le réchauffement, améliorer le confort thermique des logements, renaturer. Le chantier est titanesque. Alors, on entend les « à quoi bon » ! Certes, nous ne réglerons pas tout, tout seuls, mais nous nous adapterons et même nous gagnerons aussi en indépendance.

« LES COLLECTIVITÉS DE PROXIMITÉ SONT UN SOCLE DE CONFIANCE ET UN PÔLE DE STABILITÉ »

La situation économique se ressent des effets post-Covid et de la détérioration de l'équilibre international. L'inflation et la hausse des taux d'intérêt ont impacté la consommation, l'immobilier mais aussi les investissements. Tous les acteurs économiques ont dû faire des choix. Et les nouveaux besoins de l'État réduiront bientôt le financement des politiques publiques portées par les collectivités locales.

Les collectivités de proximité que sont la commune et l'intercommunalité sont un socle de confiance, un pôle de stabilité, le gage d'agir ici. Ici est notre responsabilité, ici est notre engagement. Nous devons avoir des territoires forts et prospères. Dans ce monde qui change et qui change vite, il est nécessaire d'investir pour transformer la ville



Le site de Port Boinot, emblématique de la transformation de la ville.

Vikens Communication - Alexis Blinikhois

et s'adapter aux enjeux. Il est également nécessaire de protéger la population sans éluder le devoir de chacun vis-à-vis de tous.

L'investissement est au cœur de l'action municipale : quelles sont les orientations budgétaires pour 2024 ?

Jérôme Baloge. Niort se transforme et c'est le résultat de nos investissements. Ces trois dernières années, la Ville a consacré environ 57 millions à l'investissement dans les équipements publics, les infrastructures, les bâtiments, etc. Cela est possible car depuis 2014 nous avons redressé les finances. Bien entendu, nous avons à chaque fois optimisé les recettes de nos partenaires au premier rang desquels on trouve l'État, l'Europe, la Communauté d'agglomération, le Conseil régional, et le Conseil départemental.

« PRÈS DE 28 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS EN 2024 »

Au budget 2024, ce sont près de 28 millions d'investissements qui seront inscrits. Une grande partie bénéficie à des entreprises locales ou encore à des entreprises de la région disposant d'antennes locales. Ce sont autant d'emplois locaux. Ces emplois, ce sont des salaires versés sur le territoire et donc dépensés en grande partie dans l'économie locale. L'investissement, s'il est planifié de façon pluriannuelle, est un cercle vertueux. Transformer une ville, c'est investir pour demain. Les champs d'intervention sont multiples.

Quelle analyse faites-vous de la situation du logement ?

Jérôme Baloge. C'est un sujet d'actualité et

une préoccupation de chacun. Ce secteur connaît actuellement une crise. Notre territoire est touché mais peut-être moins que d'autres. Notre Plan local de l'habitat prévoit l'accompagnement financier à la construction et à la rénovation de 1950 logements à Niort d'ici 2027.

Le PLH, c'est aussi l'accompagnement à l'accession à la propriété avec les prêts à taux zéro, mais aussi les aides à la rénovation énergétique pour les propriétaires bailleurs ou occupants les plus modestes. Le PLH, c'est au total 16,5 millions d'euros d'aides à l'investissement dans le domaine du logement sur la période 2022-2027.

En parallèle, plusieurs programmes sont en cours comme celui des Hauts de la Blauderie sur l'ancienne Caserne Largeau avec la livraison de 229 logements qui va s'étaler jusqu'en 2026. La livraison des premières maisons est prévue en ce début d'année 2024. C'est aussi le quartier Ribray-Gavacherie qui va bénéficier de la création de 17 maisons individuelles à destination des familles, de 74 logements seniors et de 54 logements étudiants, le tout dans un cadre verdoyant et innovant. La fin de l'année 2023 a été consacrée à recueillir les attentes des habitants du quartier. Les travaux devraient démarrer fin 2024 – début 2025.

« LA NOUVELLE RÉSIDENCE HABITAT JEUNES SERA LIVRÉE FIN MAI AVEC 165 LOGEMENTS »

Le logement, c'est encore un enjeu de reconquête des friches en centre-ville. Pour cela, la Ville s'appuie notamment sur la Semie qui va faire l'objet d'une augmentation de capital pour lui permettre d'être encore plus active. Elle s'appuie également sur un partenaire Dignéo, filiale d'Action Logement. Une première vente est intervenue fin 2023 sur l'îlot du Mûrier, à proximité de l'Hôtel de Ville.

Le logement, c'est aussi celui des jeunes et des étudiants. La nouvelle résidence Habitat Jeunes située boulevard de l'Atlantique sera livrée fin mai, début juin. Elle proposera 165 logements à la location. Elle viendra compléter l'offre de logements qui se développe avec l'ouverture de deux résidences étudiantes avenue de Nantes.

La résidence Habitat jeunes Joséphine Baker sera livrée au printemps.



Darré



La renaturation de la Ville est une priorité municipale.

L'enseignement supérieur est un dossier important, êtes-vous satisfait de son évolution ?

Jérôme Baloge. Niort devient une ville étudiante avec 3 900 étudiants et plus de 90 formations proposées. Si j'avais dû écouter tous les fâcheux qui m'invitaient à renoncer, on n'en serait pas là !

C'est une métamorphose qui s'opère puisque, chaque année, les effectifs augmentent par le déroulement des cursus mais encore par la création de nouvelles formations. Il y a une demande des familles des Deux-Sèvres mais aussi d'autres départements pour étudier à Niort avec la présence d'un bassin d'emploi dynamique permettant un lien étroit entre entreprises et formation.

« IL Y A UNE DEMANDE DES FAMILLES POUR ÉTUDIER À NIORT »

Soyons-en fiers. Il s'agit là encore de l'avenir, celui de nos enfants et du territoire. Ce qui se joue, c'est notre capacité à garder nos talents et à en attirer.

Avec le pôle universitaire à Noron, le centre Du Guesclin, le Cnam place de la Comédie, Niort Tech et son extension qui a démarré, et demain le site de Beaune la Rolande, nous disposerons à terme de plusieurs campus à taille humaine dans la ville.

Niort poursuit sa transformation en ville durable : quelles sont les prochaines étapes ?

Jérôme Baloge. Elles sont nombreuses. On peut évoquer le fait de construire la ville sur la ville, de réhabiliter l'existant. C'est une nécessité. La législation relative au zéro artificialisa-

tion nous l'impose. Autant s'en emparer pour agir selon notre vision. C'est l'un des angles du Plan local d'urbanisme intercommunal et de déplacement qui doit être adopté très prochainement par la Communauté d'agglomération. C'est aussi dans ce cadre-là que nous allons confier des études quant à l'avenir de nos zones commerciales.

« LA RENATURATION DE LA VILLE EST UN PILIER DE NOTRE ACTION »

Tous ces défis, ces objectifs de transition, on les retrouve dans la feuille de route Niort 2030 qui est déclinée depuis 2019. La renaturation de la ville est un pilier de notre action pour lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et capter le carbone.

Cette biodiversité est préservée jusqu'au cœur de Niort avec les formidables images

des loutres présentes en bord de Sèvre. C'est encore notre démarche, avec de nombreux partenaires, pour obtenir le classement en Réserve Naturelle Régionale des 152 ha du Marais de Galuchet, la Plante et des boucles de la Sèvre.

Depuis 2019, ce sont 15 000 arbres qui ont été plantés. Auxquels viendront s'ajouter cet hiver 5 600 nouveaux arbres, dans l'ensemble de la ville. Ces plantations contribuent à la lutte et à la protection contre le réchauffement climatique.

C'est aussi une ville qui agit pour que les bâtiments publics soient mieux isolés et moins énergivores. Avec des surfaces chauffées qui représentent 256 000 m², le coût de la rénovation énergétique est estimé à 128 millions d'euros ! L'enjeu financier est immense. Il s'agit donc d'agir avec méthode. Les diagnostics sont en cours. Les crèches et écoles feront partie des priorités.

Comment la ville agit-elle pour protéger la population ?

Jérôme Baloge. L'intensité des événements climatiques augmente notre vulnérabilité. Avec l'expérience acquise lors des canicules ou inondations de ces dernières années, la Ville de Niort a développé une réelle expertise en matière de gestion des risques. Elle est lauréate du Label résilience France (pavillon orange) 4 étoiles. Elle est en capacité d'activer sa cellule de gestion de crise, de déployer du personnel sur le terrain pour prévenir des dangers et accompagner les Niortais. Les téléalertes par SMS sont efficaces. La vigilance doit être constante. La mutualisation avec l'agglomération pour accompagner les communes est en cours. L'épisode du tremblement de terre en est une illustration.



Le bâtiment du Cnam, place de la Comédie, rénové.

Et en matière de sécurité ?

Jérôme Baloge. Protéger, c'est assurer la sécurité des Niortais. Sur ce point, je me félicite de la qualité de la coopération entre la police municipale, la police nationale, la préfecture et la Justice. Elle est indispensable. Elle produit des résultats. Bien entendu, il ne faut jamais relâcher la pression face à la délinquance. C'est pourquoi, nous avons créé, au sein des services de la Ville, une direction de la sécurité et de la tranquillité publique. L'année 2024 devrait voir la création d'une brigade de nuit et le renfort de nouveaux policiers municipaux. Le déploiement de la vidéoprotection va se poursuivre notamment sur le quartier du Clou-Bouchet avec 39 nouvelles caméras.

Quels sont les moyens déployés en matière d'action sociale ?

Jérôme Baloge. L'attention apportée aux plus fragiles est au cœur de l'activité de notre centre communal d'action sociale (CCAS) qui reçoit chaque année plus de 10 000 visites, accompagne plus 1 200 ménages dans des domaines aussi variés que l'aide, les soins et le portage de repas à domicile, l'attribution d'aides alimentaires. Avec l'inflation et la crise économique, les besoins sont nombreux. Pour toutes ces raisons, la Ville intensifie son soutien au CCAS en augmentant de 400 000 euros sa subvention pour la porter en 2024 à 5 450 000 euros. En 2023, la Ville avait déjà complété son aide de 200 000 euros.

« LA VILLE INTENSIFIE SON SOUTIEN À L'ACTION SOCIALE »

La garde des jeunes enfants est une préoccupation des parents. Une première réponse à ce



Le service de portage de repas à domicile du CCAS.

besoin est apportée avec l'ouverture de 12 nouvelles places en crèche à l'Orangerie. Les centres de loisirs connaissent également une forte demande. Un nouvel accueil le mercredi après-midi sera ouvert à l'école maternelle Jules Michelet pour répondre à la demande.

Certains équipements culturels ou socioculturels connaissent des difficultés financières : quelle est l'action de la Ville ?

Jérôme Baloge. En 2024, la Ville va consacrer 1 370 000 euros d'investissement pour la réhabilitation des locaux du CSC Grand-Nord et l'aménagement des cours des CSC du Clou-Bouchet et de Saint-Florent. Sur le soutien financier, la Ville verse, hors appel à projets et mise à disposition des locaux, 1 427 000 euros de subvention de fonctionnement aux CSC ce qui en fait le premier financeur.

L'inflation, l'évolution des salaires fragilisent l'équilibre économique des CSC. La Ville en est consciente et les accompagnera, mais elle ne peut pas être seule car elle subit les mêmes contraintes et doit veiller à la maîtrise

de ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant sa capacité à investir. C'est donc une enveloppe de 100 000 euros qui sera proposée au budget 2024 pour venir en soutien à l'ensemble des CSC.

« LA VILLE EST LE PREMIER FINANCEUR DES CSC »

La Ville est également venue, avec les autres partenaires, en soutien au Moulin du Roc en 2023. Sa survie était en jeu. Les mesures prises semblent porter leurs fruits. C'est une excellente chose. Niort est attachée à sa scène nationale. Le public est au rendez-vous. La programmation doit s'ouvrir à un public encore plus large. Niort protège aussi la culture et la fait vivre en soutenant les compagnies tout au long de l'année.

Si la ville n'avait pas été rigoureuse dans sa gestion de l'argent public, elle n'aurait pas pu venir au secours de ces équipements importants. ●

Alexandre Giraud



La scène nationale du Moulin du Roc propose une programmation variée tout au long de la saison.

VIES DE QUARTIER | Par Magali Tardé

9 NOUVEAUX COPRÉSIDENTS HABITANTS

À l'automne dernier, les 9 coprésidents habitants Vies de quartier – anciennement *Conseils de quartier* – ont été élus par les habitants de leurs quartiers ou les personnes y travaillant. Cette coprésidence de 3 ans est partagée avec un adjoint ou un conseiller municipal nommé par le conseil municipal.

Les conseils de quartiers ont changé de nom depuis le temps fort du 27 novembre dernier qui a réuni les coprésidents de quartier nouvellement élus autour de Jérôme Baloge. On les appelle désormais les Vies de quartier, et les conseillers de quartier sont devenus acteurs de quartier. Ces appellations moins institutionnelles sont plus proches de la réalité des missions que se donnent ces bénévoles qui s'impliquent au service de leur quartier. ●

Qui sont les nouveaux coprésidents habitants ?



Darri

FRANCK PICARD

Saint-Liguaire

Je viens d'être élu pour mon deuxième mandat. Il y a longtemps que je m'investis dans la vie locale. En ce qui concerne l'organisation, nous devons reconstituer les équipes et mobiliser de nouvelles recrues. Nous avons de nombreux projets : l'implantation d'un centre socioculturel, la réhabilitation de l'ancienne voie SNCF en voie verte, la réhabilitation d'un chemin en bordure de rivière notamment.



Darri

CATHERINE TRANGER

La Tour Chabot-Gavacherie

Je fais partie du Conseil de quartier depuis sa création. Nous allons essayer d'être plus autonomes et de solliciter les services de la Vie associative quand nos projets seront un peu plus avancés. Nous pensons étendre la fête de la musique à la place Jacques Cartier. Nous souhaitons aussi renouer le lien un peu distendu avec le CSC et nous envisageons d'effectuer une permanence mensuelle.

FRANCE BIERMAN

Nord

J'habite Niort depuis 2019, quand je suis venue y étudier. J'aime m'investir et je me suis lancée tête baissée dans cette nouvelle aventure. Il faut maintenant que je prenne la mesure de mon rôle et que je m'organise. L'idée est de faire le lien avec les habitants vis-à-vis des projets développés par la mairie et d'être en soutien des projets émergents.



Darri

ANNE-MARIE CHABOT

Clou-Bouchet

Je m'implique dans le conseil de quartier depuis que je suis à la retraite. J'ai été réélue cette année. Le Clou-Bouchet est un quartier prioritaire qui a de beaux espaces à mettre en valeur. Nous avons un projet de plantation d'arbres. Nous travaillons avec le CSC notamment. Notre gros projet à venir est la création d'un événement convivial à l'occasion du passage de la flamme olympique.



Darri

MICHÈLE JAROUSSEAU

Saint-Florent

Je suis niortaise et j'ai toujours travaillé à Niort. Mon rythme de vie ne me permettait pas de m'investir beaucoup dans la vie locale, aussi je me suis lancée à la retraite, il y a deux ans, en intégrant le conseil de quartier de Saint-Florent où je venais de déménager. Notre objectif est de réunir les gens autour d'objectifs et d'aller chercher ceux qui ne se mobilisent pas encore.



Darri

ANNE-MARIE KÜHN

Centre-ville

Cela fait 20 ans que je m'investis dans la vie locale. À la retraite, j'ai eu envie de mettre ce temps à profit pour me rendre utile. Je pense que la Vie de quartier doit rester dans ses missions. Nous allons d'abord déterminer une méthode de travail puis définir nos projets prioritaires. Personnellement, je suis attachée à tout ce qui touche la sécurité et le sens civique.



Darri

NATHALIE FIRMIN ET ARNAUD ASTRUC

Sainte-Pezenne



Darri

Nous avons souhaité partager cette coprésidence car elle est chronophage. D'ores et déjà, l'un de nos objectifs est de réunir le vieux Sainte-Pezenne et la partie plus récente autour d'un projet. Pour le moment, nous avons contacté individuellement tous les acteurs du quartier pour leur demander ce qu'ils attendent de ce mandat. Nous voulons avoir leur ressenti pour coconstruire notre action.

NATACHA DESMARES

Goise - Champommier - Champclairot

Je suis arrivée à cette présidence en m'investissant d'abord dans le CSC. Le gros projet que nous avons actuellement est la création d'un espace vert derrière l'ancienne caserne. Nous allons y travailler cette année pour une réalisation en 2025. Plein de choses peuvent être imaginées autour de ce projet. Nous voulons que toutes les générations puissent vivre ensemble dans le quartier.



Darri

DOMINIQUE GALLO

Souché



Darri

Je suis coprésident depuis 2012. L'équipe de Souché est très investie et de nombreux projets ont déjà vu le jour : le P'tit Marché de Souché, les expositions à l'espace Lambon, le jardin gourmand bordé par le chemin des Brouettes. Notre nouvel objectif : la configuration de la placette du village à l'horizon 2025. Il y a une dynamique « village » ici qui est agréable, et nos actions se font en lien étroit avec les acteurs locaux comme le CSC ou l'APE.

VIES DE QUARTIER AU PREMIER TRIMESTRE

Mardi 5 mars à 20 h au CSC Les Chemins blancs : Goise - Champommier - Champclairot

Mercredi 6 mars à 20 h à la Maison de quartier de Cholette : Nord

Lundi 11 mars à 20 h au CSC : Sainte-Pezenne

Mercredi 13 mars à 19 h à Niort Tech : Centre-ville

Lundi 18 mars à 19 h à l'Espace Lambon ou au CSC : Souché

Mercredi 20 mars à 19 h à Niort Agglo : La Tour Chabot-Gavacherie et Clou-Bouchet

Mardi 26 mars, à 19 h 30 au CSC : Saint-Florent

Mardi 27 mars à 19 h, à l'école Agrippa d'Aubigné : Saint-Liguaire

Nouveau à partir du 5 mars, participez aux séances Vies de quartier en visio.
+ d'infos dans le Vivre à Niort de mars

RECENSEMENT



AdobeStock

La campagne 2024 a commencé

Un recensement partiel de la population niortaise a lieu depuis le 18 janvier jusqu'au 24 février. Les foyers tirés au sort pour cette nouvelle campagne ont reçu une lettre du maire de Niort les avisant du passage prochain à leur domicile d'un agent.

Les noms et photos des 15 agents recenseurs recrutés par la Ville sont consultables sur vivre-a-niort.com. Muni d'une carte officielle (qu'il devra présenter), l'agent remettra aux foyers concernés des identifiants pour répondre au questionnaire en ligne sur le site Le-recensement-et-moi.fr ou bien un formulaire papier à remplir qu'il passera récupérer, sur rendez-vous. Ils sont tenus au secret professionnel et toutes les réponses resteront confidentielles. Retrouvez les agents mandatés par la Ville sur le site vivre-a-niort.com

59 309

C'est le chiffre de la population municipale publié en décembre 2023 par l'INSEE pour la ville de Niort (soit + 357 habitants).

À quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune, et, plus largement, en France. Ces chiffres déterminent la participation de l'État au budget des communes et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, hôpitaux...), préparer les programmes de rénovation de quartiers ou encore déterminer les moyens de transport à développer.

PORT BOINOT | Par Sylvie Méaille

LA MAISON PATRONALE REPREND VIE

Il y a tout juste un an, la Ville de Niort lançait les travaux de réhabilitation des deux derniers bâtiments patrimoniaux de Port Boinot. Ce mois-ci, dans *Vivre à Niort*, zoom sur le chantier de la Maison patronale.

Vestige des anciennes usines de chamoiserie et de ganterie Boinot, la Maison patronale est restée inoccupée durant de nombreuses années. Sa réhabilitation, décidée par la Ville en septembre 2017 dans le cadre de la reconquête de la friche industrielle, est un chantier hors du commun. L'architecte niortais Hervé Beaudouin, dont l'agence Beaudouin-Engel-Bellisai a remporté la consultation de maîtrise d'œuvre en 2018, compose avec l'existant, s'adapte aux nouvelles normes en vigueur et s'efforce, malgré les difficultés, de respecter l'esprit des lieux.

Le chantier, qui concerne également la Fabrique, mobilise 18 entreprises et autant de corps de métier différents : maçon, charpentier, couvreur, serrurier, ascensoriste, plâtrier, parqueteur, etc. Il a démarré en janvier 2023 par des opérations de déconstruction ou de démontage d'éléments susceptibles d'être réutilisés. Puis une dalle béton isolée a été coulée sur l'ensemble du rez-de-chaussée.

La reconstruction du toit-terrasse, qui donne sur le jardin, compte parmi les interventions les plus spectaculaires (photos 1 et 2).

Les anciens balustres en béton armé ont été recréés à l'identique, mais dans un autre matériau : la pierre de taille. Un choix plus durable et qui s'est avéré aussi plus économique (photo 3).

La partie sud de la Maison patronale était à moitié en ruine. Tout un pan de la façade qui donne sur le bief a été reconstruit en panneaux de bois. Une autre partie a été reconstituée à partir des pierres d'un mur intérieur démolé. Un plancher a fait son apparition, puis la charpente, et enfin la couverture en tuiles (photos 4, 5 et 6).

De moindre ampleur, les travaux de gros œuvre se sont terminés plus tôt dans la partie nord. Cet été déjà, électriciens, plombiers, chauffagistes, plaquistes avaient pris le relais. Puis, ce fut le tour des staffeurs ornemanistes, des carreleurs ou encore des menuisiers. Aujourd'hui, tous les plafonds de l'ancienne maison d'habitation sont terminés, corniches et rosaces ont repris leur place. La peinture des boiseries se poursuit. Fin du chantier : mi-2024.

La Maison patronale est destinée à accueillir un restaurant, comprenant cinq salles (trois au rez-de-chaussée et deux à l'étage) et une grande terrasse donnant sur le bief. Les futurs exploitants devront procéder à l'aménagement et à la décoration des lieux avant l'ouverture au public en 2025. ●

Darré



Du toit de la Fabrique, la dissemblance entre la partie nord et la partie sud de la Maison patronale saute aux yeux : côté boulevard Main, l'ancienne habitation revêtue d'ardoises ; côté bief, une construction plus rustique dont la nouvelle couverture en tuiles a été posée en octobre dernier.

Darré



Darré





Darri



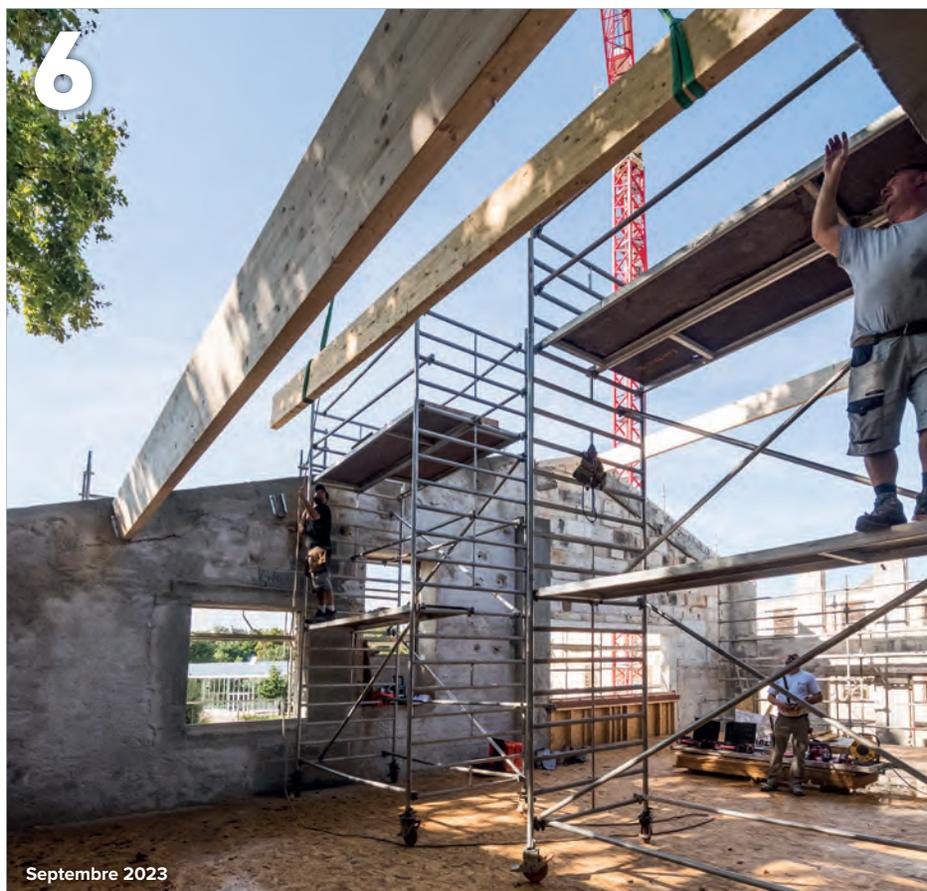
Darri



Darri



Darri



Alexandre Giraud

COLLINE SAINT-ANDRÉ | Par Sylvie Méaille

LA RUE DU MARÉCHAL-LECLERC EN TRAVAUX EN 2024

Sur la Colline Saint-André, la requalification de la rue du Maréchal-Leclerc sera lancée au dernier trimestre 2024. Les travaux concernent la totalité du tronçon en sens unique (centre-ville/périphérie), compris entre la place de Strasbourg et la rue Pierre-de-Coubertin, soit 550 mètres. Côté impair, un trottoir large au minimum de 1,40 m, au lieu de 0,80 m actuellement, sera créé. Accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, il faci-

litera le déplacement de l'ensemble des piétons. En béton désactivé beige clair, ce nouveau cheminement sera séparé de la voie de circulation par des espaces végétalisés qui alterneront avec les places de stationnement et les entrées de garage. Côté pair, un trottoir d'une largeur variant de 1,10 m à plus de 2 m sera aménagé. Des arbres seront plantés sur la placette située au croisement de la rue du Maréchal-Leclerc et de la rue Villersexel. Durée du chantier : 7 mois. ●



L'CEB mobile

HABITAT | Par Magali Tardé

FIN DE CONCERTATION POUR LE PROJET NIORT-RIBRAY

Pilotés par Niort Agglo, deux écoquartiers sortiront de terre en 2027 dans le secteur Niort-Ribray. Ils seront constitués de logements individuels et d'une résidence intergénérationnelle accueillant seniors et étudiants. La concertation lancée en juillet dernier par l'opérateur Sogeprom a permis de recueillir les besoins en services et cadre de vie des habitants du quartier. Les remarques des participants, mais aussi des étudiants et des acteurs

susceptibles de prendre part au projet, ont été prises en compte. Le promoteur a adapté son projet initial notamment en dédensifiant l'îlot des maisons individuelles, en modifiant l'emplacement et l'orientation des bâtiments pour mieux ouvrir les îlots sur l'extérieur, et en créant un lien avec les commerces existants de la place Jacques-Cartier. Le projet plus abouti sera présenté lors d'une prochaine réunion de Vie de quartier, en juin 2024.

CHANTIER GARE NIORT ATLANTIQUE

| Par Sylvie Méaille



Alexandre Giraud

8 arbres transplantés côté est

Une opération spectaculaire s'est déroulée les 9 et 10 janvier, dans le cadre du chantier de restructuration des espaces publics aux abords de la gare SNCF. Pour pouvoir donner de l'épaisseur au parvis ouest et de nouvelles fonctionnalités à la voirie, huit des neuf liquidambars (ou copalmes d'Amérique) qui bordent l'entrée du boulevard René-Cassin ont été transplantés de l'autre côté de la voie ferrée. Des places de stationnement minute et des bandes cyclables doivent notamment être créées à cet endroit. Les arbres ont été extraits avec une transplan-teuse, un énorme engin doté de quatre grosses bûches qui s'enfoncent dans la terre et se referment autour de la motte, ce qui permet de prélever le chevelu racinaire sans l'endommager. Les sujets ont été replantés aussitôt, avec la même machine, rue de l'Industrie, où ils seront dans de bien meilleures conditions pour se développer, de larges fosses ayant été creusées. Un seul liquidambar n'a pas pu être du voyage, en raison de la trop grande proximité d'un réseau fibre appartenant à la SNCF.

LA RUE DE L'INDUSTRIE OUVRE À LA CIRCULATION

La rue de l'Industrie, dont l'aménagement est terminé, ouvre à la circulation début février. Les travaux se poursuivent sur le parvis est. L'accès au passage souterrain restera fermé de ce côté pendant toute la durée des opérations, jusqu'à mi-mai 2024. Neutralisé lui aussi, le parking Effia P2 rouvrira après requalification au 2^e semestre 2024. Entre-temps, un nouveau parking Effia aura été mis en service le long de l'ancienne halle de la SNCF. Rue Mazagran, le nouveau parking Effia P1 est entré en service fin novembre 2023. Sa capacité de stationnement est de 101 places, dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite.

RÉNOVATION HABITAT | Par Zélia Leconte

DES AIDES REVALORISÉES POUR L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS ANCIENS

En partenariat avec l'Anah, Niort Agglo a mis en place, pour la période 2023-2028, un programme d'aide à l'amélioration des logements privés de plus de 15 ans.



Zélia Leconte

Ce programme propose des aides financières pour tous types de travaux, hors embellissement. Il s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs, sous conditions. À compter du 1^{er} janvier 2024, les aides de l'Anah pour les rénovations globales sont en hausse, afin d'accélérer la transition écologique du parc de logements privés. Les taux de subvention (Niort Agglo + Anah) varient ainsi de 60 à 90 % du montant hors taxes des travaux. Si vous êtes éligible aux aides, vous bénéficierez d'un accompagnement gratuit et personnalisé avec un interlocuteur unique qui pourra réaliser un diagnostic thermique

de votre logement, et vous orienter vers les travaux à réaliser : remplacement du système de chauffage, des menuiseries, amélioration de l'isolation ou de la ventilation... Vous serez également accompagné pour constituer vos demandes d'aides et établir votre plan de financement.

Des aides complémentaires en centre-ville de Niort

Dans le centre-ville de Niort, des aides complémentaires peuvent être accordées aux propriétaires bailleurs pour l'embellissement des façades. Lorsque les travaux de rénovation comprennent un embellis-

sement de façade, l'aide de la Ville de Niort passe ainsi de 5 % à 10 % du montant global hors taxes des travaux, en complément des aides de l'Anah et de Niort Agglo. Les copropriétaires du centre ancien de Niort peuvent en outre disposer d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour réaliser des travaux d'économie d'énergie des parties communes, mais aussi pour améliorer la gestion et le fonctionnement de la copropriété (remédier aux impayés de charges, se doter d'un syndic de copropriété, mettre à jour le règlement de copropriété...).

Dans tous les cas, que vous soyez propriétaire bailleur ou occupant, l'accompagnement est gratuit.

• Vous êtes propriétaire occupant ?

Contactez le service Info-énergie, 05 49 78 78 40 (lundi, mercredi, vendredi 13 h 30-17 h / mardi, jeudi 9 h-12 h 30). info.energie@agglo-niort.fr

• Vous êtes propriétaire bailleur ?

Contactez Urbanis, 05 49 04 84 70. deuxsevres@urbanis.fr

• Vous êtes copropriétaire dans le centre ancien de Niort ?

Contactez Urbanis, 07 64 77 60 06. copro.niort@urbanis.fr

DISPOSITIONS POUR LES PASSOIRES THERMIQUES

L'accès à certaines aides financières à la rénovation dépend de la classe énergétique du logement avant travaux. À compter du 1^{er} juillet 2024, les propriétaires de maisons ou appartements de plus de 15 ans classés F et G (passoires thermiques) ne pourront plus avoir accès à la rénovation par geste, et seront obligatoirement orientés vers une rénovation d'ampleur, plus performante.



Darri

RISQUES MAJEURS : LA VILLE TOUJOURS MOBILISÉE

Comme la plupart des communes de France, la ville de Niort peut être confrontée à différents risques majeurs, à l'image du séisme en juin 2023 ou des inondations en fin d'année. Quelle que soit leur nature, les risques majeurs sont identifiés avec précision pour mieux répondre aux éventuelles situations de crise avec, pour objectif, de protéger la population.

Par Julia Colombier.



Vous avez dit « risques majeurs » ?

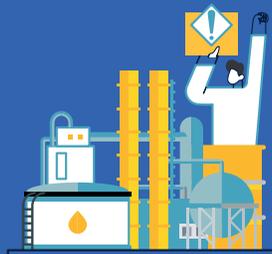
Un risque est la rencontre entre un aléa, c'est-à-dire un événement fortuit, et un enjeu. Les risques majeurs se caractérisent par leur intensité et les conséquences qui en découlent. Recensés par l'État, les risques majeurs de chaque commune sont communiqués dans le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM). Selon ce dernier, librement consultable en mairie, la ville de Niort est concernée par plusieurs risques majeurs classés en trois catégories : les risques naturels, technologiques et émergents (cf. schéma page suivante). ●

Les risques majeurs recensés à Niort



Naturels

inondation, risques météorologiques (canicule, tempête, grand froid...), risque retrait et gonflement des argiles, séisme.



Technologiques

liés à l'implantation d'infrastructures qui engendrent des risques tels que : rupture de barrage, risque industriel, transport de matières dangereuses, accident nucléaire



Émergents

face à un environnement évolutif et complexe, des risques émergents sont apparus tels que les risques sociétaux (violences urbaines), les épidémies, le terrorisme, la cyberattaque...



3 QUESTIONS À

MICHEL PAILLEY

ADJOINT AU MAIRE, EN
CHARGE DES RISQUES
MAJEURS

« La Ville dispose d'une place prépondérante car elle assure l'information, la prévention des risques mais aussi la prise en charge de la population »

• Quel est le rôle de la Ville lors de la survenance de risques majeurs ?

« La Ville a la charge de mettre en œuvre la sauvegarde de la population en coordination avec les pompiers et la Police municipale. Il s'agit du triptyque **secours / sauvegarde / protection**. Sans se substituer aux autres acteurs, la Ville dispose d'une place prépondérante car elle assure l'information, la prévention des risques mais aussi la prise en charge de la population si cela est nécessaire et participe de ce fait à soutenir et à faciliter l'action des autres services publics dans la gestion de crise. »

• Comment s'organise-t-elle et quelles actions met-elle en œuvre pour sensibiliser les habitants pendant mais surtout avant les crises ?

« L'information de la population sur les risques majeurs d'un territoire est primordiale. Elle participe de la prévention de ces risques et permet à chaque administré d'identifier ce à quoi il est potentiellement exposé pour pouvoir prendre les premières précautions nécessaires à sa protection et à celle de ses biens. À ce titre, la Ville a élaboré un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) dont elle a

assuré la diffusion. Lors de la survenance d'une crise, la Ville informe la population. Cette mission est particulièrement assurée par la direction de la Communication qui diffuse les renseignements nécessaires aux Niortais via le site internet de la Ville mais aussi les réseaux sociaux. En complément, nous sommes dotés d'un outil de téléalerte permettant très rapidement de prévenir les Niortais du surgissement d'un événement. »

• Niort comme beaucoup d'autres communes de l'agglomération a été touché par le séisme de juin dernier : qu'en est-il de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ?

« La Ville a immédiatement pris la mesure des conséquences du séisme et s'est saisie du sujet pour recenser les déclarations des victimes du tremblement de terre. Plus de 500 personnes se sont fait connaître au sein du service des Risques majeurs. Les éléments ont été transmis à la Préfecture des Deux-Sèvres. Le dossier pour Niort est à ce jour toujours en cours et porté par le ministère de l'Intérieur. » ●

Plan communal de sauvegarde, ou comment répondre aux risques majeurs

Lorsqu'un risque majeur survient, les collectivités et les services de l'État doivent s'organiser pour y faire face. La Ville de Niort s'est ainsi dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS), outil de gestion de crise activé à l'initiative du maire.

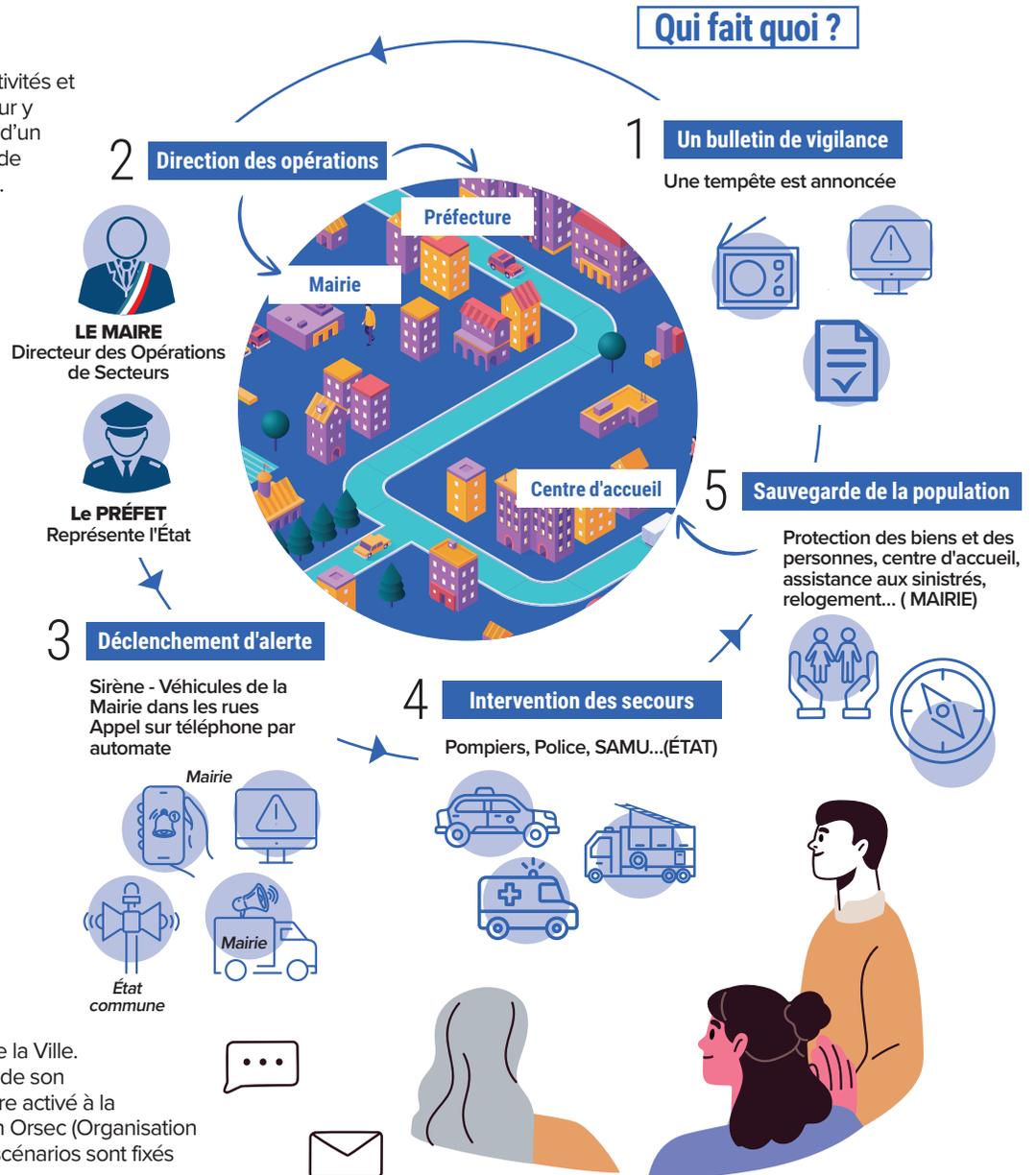
Le PCS prévoit une organisation spécifique des services municipaux pour faire face à tout événement de grande ampleur et ainsi prendre en charge la population sinistrée dans les meilleures conditions. Cette réponse doit être adaptée et proportionnée à l'intensité de l'aléa. Une fois le PCS activé, une cellule de crise appelée « Poste de commandement communal » est mise en place pour :

- L'alerte de la population.
- L'évacuation des zones sinistrées.
- L'accueil, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.
- La remise en état des réseaux, de la voirie et des infrastructures publiques.

Toutes ces actions sont réalisées main dans la main avec la sécurité civile (pompiers, association agréée de sécurité civile) et la sécurité publique (police, gendarmerie).

Concrètement comment ça se passe ?

Le PCS est activé par le maire (ou son représentant désigné) sur l'ensemble du territoire communal pour tout risque majeur nécessitant un renforcement et une coordination exceptionnelle des services de la Ville. La préfecture est immédiatement informée de son déclenchement. Le PCS peut également être activé à la demande du préfet en complément du plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile). Plusieurs scénarios sont fixés selon l'évolution des situations.



Que faire en cas d'alerte ?



Les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés. Cette information est un droit légitime inscrit dans le Code de l'environnement visant à leur apporter une meilleure connaissance pour adopter un comportement responsable. Pour accompagner ses habitants, la Ville de Niort a élaboré et mis à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise. Le document est disponible à l'Hôtel de Ville et sur le site internet vivre-a-niort.com.

SOYEZ PRÉVENU PAR SMS EN CAS D'ALERTE MAJEURE

La Ville s'est dotée d'un système de téléalerte afin d'avertir très rapidement et directement par SMS les habitants de la survenance d'un risque majeur : inondations, tempêtes, accidents industriels, rupture de barrage, etc. Ce système de diffusion d'alerte est l'outil d'information officiel de la Ville et permet de prévenir instantanément les habitants d'une zone géographique. Ce service est gratuit pour les utilisateurs : inscrivez-vous ! Rendez-vous sur vivre-a-niort.com

En parallèle, le numéro vert **08 00 88 13 29** peut être activé, comme lors des inondations de décembre 2023, et toutes les informations sont relayées et actualisées sur le site internet de la ville et ses réseaux sociaux. Lors de la survenance d'un risque majeur, tenez-vous informé et respectez les consignes.

Séisme, quid de l'état de catastrophe naturelle ?

La Ville de Niort a subi un séisme et des répliques vendredi 16 et samedi 17 juin 2023. La procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été lancée par le ministère de l'Intérieur. Les habitants sinistrés ont été invités à déclarer les dommages qu'ils ont subis sur un formulaire en ligne. Si un avis favorable est rendu, un arrêté interministériel sera publié au Journal officiel, permettant une possibilité d'indemnisation. À l'heure actuelle, la Ville est toujours en attente d'une décision ministérielle. Il est important de noter que la reconnaissance de catastrophe naturelle ne garantit pas automatiquement une indemnisation. C'est à l'assureur, avec l'aide d'un expert, de déterminer si les dommages sont réellement liés aux tremblements de terre.

Votre maison est fissurée en raison de la sécheresse : que faire ?

Si vous avez constaté l'apparition ou l'aggravation de fissures sur votre habitation, cela peut être lié à des phénomènes de retrait-gonflement d'argile. Niort est identifié comme à risque pour ce phénomène, renforcé par les sécheresses. Prévenez votre assureur dès l'apparition des dégâts, sans attendre l'éventuel arrêté de catastrophe naturelle. Alertez la mairie via le site internet **vivre-a-niort.com**. En décrivant brièvement les dégâts constatés et en joignant si possible des photos. La

Ville recense les signalements des habitants et fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès du préfet. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est faite par arrêté interministériel et les délais sont très longs, en moyenne 1 an. Une réponse favorable n'est pas garantie mais la situation de la ville est forcément étudiée. Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, les Niortais s'étant manifestés sont informés. Il leur reste à contacter leur assureur.

Plan Canicule



En cas de fortes chaleurs, les personnes vulnérables, et en particulier les personnes âgées ou handicapées, doivent rester vigilantes pour ne pas mettre leur santé en danger. Le plan national Canicule permet d'anticiper les risques sanitaires.

Le plan Canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année. Cette veille saisonnière est levée automatiquement le 31 août. Il existe 4 niveaux correspondant aux couleurs de vigilance de Météo France (vert, jaune, orange et rouge). Ils sont décidés par les préfets. Les seuils d'alerte varient selon les régions. Dans les Deux-Sèvres, les températures requises pour déclarer l'état de canicule sont de 35° le jour

et de 20° la nuit, pendant au moins trois jours d'affilée. Depuis la canicule de l'été 2003, la loi impose aux maires l'ouverture d'un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées résidant à leur domicile, afin qu'elles puissent être contactées en cas d'alerte. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative. **En 2023, 1 610 personnes étaient inscrites sur le registre Canicule à Niort.**

Pour s'inscrire en ligne rendez-vous sur : vivre-a-niort.com

Plan Grand Froid

L'État, la Ville de Niort, le CCAS, l'association L'Escale-La Colline, la Croix-Rouge française, l'association départementale de protection civile et le Centre hospitalier sont mobilisés du **1^{er} novembre au 31 mars**, pour mettre en place une veille saisonnière dans le cadre du plan Grand Froid. Ce dispositif de l'État permet d'augmenter le nombre d'hébergements d'urgence en cas de vague de froid. Des maraudes sont organisées en alternance par une équipe du CCAS et de la Croix-Rouge afin d'entrer en contact avec les personnes pour leur proposer une boisson chaude ou des couvertures, et les inciter à rejoindre un hébergement d'urgence. En cas de déclenchement du plan Grand Froid sur décision de la Préfecture, la Ville de Niort met à disposition la salle de Pré-Leroy, pour augmenter les capacités d'hébergement des personnes sans domicile fixe. Chaque citoyen témoin d'une situation de détresse peut déclencher une prise en charge ou une solution d'accueil en appelant le 115.

Gestion de crise, la Ville récompensée



Niort Agglo

Le label Résilience France Collectivités 4 étoiles (anciennement Pavillon Orange) a été attribué à la Ville de Niort, comme il l'est depuis 2018. Cette distinction décernée par le Haut Comité français pour la résilience nationale vient récompenser un effort collectif et sur la durée des équipes municipales en matière de sauvegarde de la population, de prévention des risques et de gestion de crise. Remis chaque année, il permet un suivi et

une amélioration continue. La cérémonie s'est déroulée mercredi 15 novembre 2023 à l'Hôtel de Lassay à Paris, en présence de Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale. Le label pour la Ville de Niort a été remis au représentant de la direction de projet des Risques majeurs et sanitaires, Jean-Mathieu Lepage, par le général d'armée (2^e section) Richard Lizurey, président du Haut Comité français pour la résilience nationale et ancien directeur général de la Gendarmerie nationale.

LA VILLE EN VEILLE PERMANENTE

Les changements climatiques impliquent forcément une évolution des risques, aussi bien en intensité qu'en fréquence. Face à ces bouleversements, le service des Risques majeurs de la Ville est en veille permanente. À travers une analyse pointue et un retour d'expérience, elle se forme quotidiennement, notamment à travers des exercices et des mises en situation, afin de se préparer au mieux à la survenance de tous ces aléas. Cette anticipation permettra de protéger au mieux la ville et ses habitants.

SOBRIÉTÉ | Par Zélia Leconte

L'ÉCOLE ÉMILE ZOLA DISTINGUÉE POUR SES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les écoles primaires les plus performantes en matière d'économies d'énergie ont été récompensées dans le cadre du concours national ACTEE CUBE.Écoles 2022-2023.

À Niort, l'école Émile Zola a remporté le CUBE de l'engagement, récompensant une réduction de consommation d'énergie de 20,4 %, réalisée sur le temps d'une année scolaire. Une réussite rendue possible par la forte mobilisation de la direction de l'Éducation de la Ville de Niort et son service d'animation périscolaire, et un partenariat avec l'association Unis-Cité, mobilisant huit jeunes en service civique. Parmi les actions menées, des « brigades de l'énergie » ont été mises en place. Des « fiches réflexes » ont été créées et diffusées, notamment au sein des cuisines de la restauration scolaire, pour inciter aux économies d'énergie. Thibault Hébrard, adjoint au maire de Niort en charge du développement durable, était présent pour la remise des prix, le 22 novembre 2023 au Salon des maires et des collectivités locales. Une cinquantaine d'écoles issues de douze collectivités ont participé au concours, pour son année de lancement.



Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB)

Le challenge ACTEE CUBE.Écoles a pour objectif de diminuer la consommation d'énergie dans les bâtiments scolaires en organisant un challenge entre écoles.

Il est placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et du ministère de la Transition écologique. ●

CADRE DE VIE | Par Zélia Leconte

Jeter ses mégots dans la rue est interdit !



Dani

Un arrêté municipal portant interdiction de jeter des mégots de cigarette dans l'espace public vient réaffirmer l'engagement de Niort de maintenir un cadre de vie de qualité.

Cet arrêté municipal, pris fin 2023, rappelle que jeter un mégot de cigarette en dehors des réceptacles prévus à cet effet (cendriers ou corbeilles de rue) est interdit sur l'ensemble des espaces publics (rues, places, parcs, jardins...) ainsi que sur le domaine public concédé (terrasses de commerces...). Tout contrevenant s'expose à une amende de 68 €. Les mégots représentent une source majeure de pollution. Un seul mégot peut mettre plus de 10 ans à se dégrader et polluer jusqu'à 500 litres d'eau, son filtre contient des substances chimiques dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes, sachant que, jeté par terre et emporté par les eaux, il aura de fortes probabilités de rejoindre les mers et les océans. La Ville de Niort a équipé 100 % de ses nouvelles corbeilles de rue d'éteignoirs qui permettent

aux fumeurs d'éteindre et de jeter leurs mégots. Depuis 2022, le service Propreté urbaine investit les grands événements culturels et sportifs pour aller à la rencontre des fumeurs, leur proposer des cendriers de poche et les sensibiliser à l'impact d'un mégot mal jeté. Prochainement, une vingtaine d'arrêts de bus seront dotés de cendriers. Les mégots récupérés seront valorisés par une société agréée afin d'être recyclés, notamment en matériau plastique.

@ Retrouvez les bons gestes en vidéo en scannant le QR code



16 000

C'est le nombre de mégots ramassés le 23 septembre dernier par les participants au Grand nettoyage niortais, lors des rando-collectes bénévoles.

VIE SAUVAGE | Par Zélia Leconte



Bruno Derbord

LA PRÉSENCE DES LOUTRES D'EUROPE CONFIRMÉE À NIORT

Animal nocturne et farouche, la Loutre d'Europe a élu domicile à Niort, mais reste difficilement observable. Des images rares, filmées cet automne au Moulin de Bouzon et au Pissot par une caméra infrarouge, attestent de sa présence.

La Loutre d'Europe est une espèce protégée, qui, vulnérable à la dégradation de ses habitats, a failli disparaître au siècle dernier. Depuis 2019, la Ville s'est engagée dans sa protection avec le programme « ville refuge pour la Loutre d'Europe », et l'appui technique de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), du Parc naturel régional du Marais poitevin, du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) et de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise (IIBSN). Elle crée ainsi des « havres de paix » pour l'espèce et

réalise des aménagements favorables à son déplacement. Des rampes de franchissement d'ouvrages hydrauliques ont été réalisées pour favoriser la libre circulation de l'animal. Les captures vidéo réalisées cet automne par Alternature Media pour la Ville de Niort montrent une loutre femelle avec son petit, permettant d'attester la reproduction de cette espèce protégée au cœur de la ville. ●

@ Images à voir en scannant ce QR code



SANTÉ

niort
DURABLE 2030

À la maison, débusquer les perturbateurs endocriniens



La Ville de Niort édite un guide pour permettre d'identifier et de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens, dans le cadre du programme Niort Durable 2030. Certaines substances chimiques présentes dans l'environnement intérieur participent à l'apparition de maladies et de troubles de la santé (allergies, affections respiratoires, troubles de la reproduction...). Nous sommes exposés quotidiennement à ces substances : air intérieur, cosmétiques, aliments, produits d'entretien, vêtements, mobilier... Le guide « Ma maison au naturel sans perturbateurs endocriniens », réalisé par les services de la Ville de Niort, a pour objectif de vous aider à limiter votre exposition aux perturbateurs endocriniens. Il liste leur présence possible pièce par pièce, selon les matériaux présents dans la maison (ex : bougies parfumées, revêtements de sols, de rideaux, produits d'entretien chimiques, poêles antiadhésives, bois aggloméré ou contreplaqué, solvants...) et propose des alternatives ainsi que des gestes simples pour les limiter (ex : aération des pièces chaque jour).

Plus d'infos : schs@mairie-niort.fr
Tél. 05 49 78 74 82

DÉFINITION

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme, qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien (c'est-à-dire avec les organes qui produisent des hormones, tels que la thyroïde, les ovaires, les testicules, le pancréas...) et induire ainsi des effets néfastes sur la santé et l'environnement.

POMME D'API | Par Magali Tardé

UNE NOUVELLE CRÈCHE MUNICIPALE

Le CCAS a ouvert une nouvelle crèche de 24 places au Pôle petite enfance de l'Orangerie afin de renforcer son offre en matière d'accueil de jeunes enfants. Elle est installée dans les locaux jusque-là occupés par le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP) qui, eux, ont déménagé à Saint-Florent.



Ouverte le 8 janvier dernier, la nouvelle crèche collective Pomme d'Api remplace la crèche familiale Farandole au Pôle de l'Orangerie après deux mois de travaux d'aménagement des locaux.

Les 8 bambins qui étaient inscrits à Farandole ont bien sûr été accueillis en priorité dans cette nouvelle structure qui s'ouvrira progressivement à de nouvelles familles d'ici le mois d'avril. Une seconde tranche de travaux est prévue fin février début mars. À terme, l'équipe sera constituée de 9 agents auprès des enfants.

Afin de permettre cette création, le RPE et le LAEP se sont installés au 187 avenue Saint-Jean-d'Angély, entièrement rénové et aménagé pour recevoir ces nouvelles activités. Le RPE est un guichet unique qui accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à l'enfant et à

la vie familiale. C'est aussi un centre de ressources pour les assistantes maternelles et un espace d'éveil pour les enfants qu'elles accompagnent. Le LAEP quant à lui est un lieu d'accueil convivial et ludique pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s), qui peuvent aussi y trouver une écoute auprès des accueillantes et partager leurs questionnements et expériences avec d'autres parents. ●



Horaires :
 • Crèche Pomme d'Api : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
 • RPE : du lundi au vendredi : 9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h sauf le mardi : ouverture à 10 h.
 Tél. : 05 49 05 54 92.
 Mail : rpe@mairie-niort.fr
 • LAEP : les lundis de 9 h à 12 h et le jeudi de 15 h à 18 h. Fermé la deuxième semaine des petites vacances.
 Tél. : 05 49 79 56 12.
 Mail : laep@mairie-niort.fr

QUARTIERS



Réouverture de la mairie de quartier du Clou-Bouchet

Fermée en juillet dernier suite à d'importantes dégradations, la mairie de quartier du Clou-Bouchet rouvre au public un espace réaménagé.

Les dégradations subies par la mairie du quartier du Clou-Bouchet lors des émeutes de juillet 2023 avaient entraîné sa fermeture et le transfert de son activité à la Tour-Chabot-Gavacherie principalement. La Ville de Niort a profité de ces travaux de réparation pour réaménager l'espace et l'adapter aux besoins des usagers. Une salle d'attente a été créée dans l'accueil, l'espace public numérique repensé de façon plus ergonomique, et le bureau des titres d'identité agrandi afin de permettre l'accueil d'une famille de quatre personnes, mais aussi faciliter son accès aux poussettes ou aux fauteuils roulants.

• Ouverte tous les jours de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Fermée le mardi matin.

JEUNESSE

CONNAISSEZ-VOUS LA MISSION LOCALE ?



La Mission Locale, c'est le service public de l'emploi spécialisé dans l'accompagnement des jeunes.

Des conseillers assurent un suivi sur mesure pour les personnes de 16 à 25 ans, pour les aider à résoudre les défis liés à l'emploi, à la formation, et aux aspects pratiques du quotidien (logement, mobilité, santé, accès aux droits, aides financières...). Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez le 05 49 17 50 57, ou sans rendez-vous de 13 h 45 à 16 h à Niort : 4, rue François Viète.

@ Informations sur mission-locale-sud79.fr

EMBALLAGES MÉNAGERS | Par Chloé Chollez

ADOPTER LES BONS GESTES DE TRI

Les habitants de Niort sont en première ligne pour la gestion des déchets. Grâce au tri sélectif des Niortais, la chaîne de recyclage et de valorisation des déchets peut se faire de manière totale. Voici un rappel sur l'importance du tri des déchets.

En prenant l'habitude de trier les déchets, les Niortais permettent aux agents en charge du traitement des déchets de fournir un travail efficace et de qualité. Cependant, il est à noter qu'un taux de refus de tri, sur les plateformes de traitement, persiste. Il est notamment lié aux emballages dits « imbriqués » les uns dans les autres. Ces bouteilles de lait, écrasées et mises dans une boîte de céréales vide, sont certes un gain de place dans les bacs de collecte, mais induisent en erreur le

détecteur des déchets, empêchant ainsi leur bonne prise en charge. L'ensemble de ces erreurs représente un coût pour la collectivité, mais aussi pour les habitants. Afin de faire baisser ce taux de refus, il est nécessaire de déposer les emballages vidés et en vrac dans les bacs de collecte.

Qu'est-ce qui va dans quel bac ?

La question se pose souvent : dans quel bac dois-je jeter ce déchet ? Pour

répondre, chaque emballage dispose d'une signalétique appelée « info-tri », qui permet de mieux trier les produits du quotidien, les appareils usagés ou encore les emballages. Aussi Niort Agglo diffuse régulièrement des informations sur les bons gestes de tri, afin de rappeler les bonnes habitudes à avoir, ce qui à long terme devrait permettre de réduire l'impact sur l'environnement. ●

EN VRAC
 dans votre bac

Emballages plastique, suremballages carton et briques alimentaires, emballages métalliques et papier.



TOUS LES EMBALLAGES ET LE PAPIER SE TRIENT

En vrac
 Vider les emballages
 Séparer les matières
 Laisser les bouchons sur les bouteilles
 Ne pas déchirer les papiers

Les cartons bruns et les gros bidons sont à déposer en déchetteries.

Rendez-vous sur www.niortagglo.fr pour les localiser et connaître leurs horaires d'ouverture.

Sortez vos poubelles, sur le point de collecte, la veille au soir, poignées tournées vers le trottoir.



Ne pas mettre les emballages les uns dans les autres

Les Emballages Mixtes à recycler et Papier

niort agglo Agglomération de Niortais

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | Par Magali Tardé

PRÉPARER SON AVENIR

Avec 3 900 inscrits cette année, Niort est en bonne voie pour atteindre son objectif de 5 000 étudiants en 2030. À chaque rentrée, de nouveaux cursus sont proposés dans de nouvelles filières, du post-bac à bac +5. C'était le cas, en septembre 2023 au Cnam, aux Formations du Marais, au lycée Jean Macé et à la Chambre de métiers et de l'artisanat.



Mastère en Management en Ressources humaines – Les Formations du Marais

Le Mastère Ressources humaines donne une suite au Bachelor Chargé de développement des Ressources humaines que l'on peut préparer dans le même établissement, mais est aussi accessible aux personnes titulaires d'un bac +3, en reconversion ou souhaitant se former pour progresser dans leur emploi.

CE QU'IL EN DIT

Florent : « Je viens de Limoges. Après un BTS dans la vente passé à Périgueux et une année à Niort dans l'école de vente de Renault, j'ai décidé de bifurquer en préparant un Bachelor Ressources Humaines avec Sup TG. L'entreprise qui m'avait recruté en alternance, Ets Leclerc, a accepté de me suivre deux ans supplémentaires pour la préparation de ce Mastère, ce qui a été facilité par le fait qu'il ouvre sur le Niortais. »



DEUST Préparateur en pharmacie Chambre de métiers et de l'artisanat et l'Université de Poitiers

Ce diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques proposé au Campus des métiers a été construit par le CFA, qui anime 85 % de la formation, et l'Université de médecine et de pharmacie de Poitiers. Il remplace le BP (niveau bac) supprimé en janvier 2023.



CE QU'ELLES EN DISENT

Fiona : « Après un BTS Métiers de la chimie et une Licence pro Biotechnologie marine, j'ai décidé de me tourner vers la pharmacie pour rester dans le secteur des sciences et de la chimie, mais avec une dimension plus humaine. Je suis bretonne et j'ai été recrutée par une pharmacie de La Rochelle qui m'a conseillé le CFA de Niort. »

Séverine : « J'ai dû cesser mon activité d'aide-soignante suite à une opération de l'épaule. Une validation des acquis de l'expérience m'a permis d'accéder à cette formation. Je reste dans le milieu médical, mais avec une autre relation au public que j'aime beaucoup. »



Licence Pro Conseiller souscripteur gestionnaire en assurance - Le Cnam

Cette Licence Pro ouverte en lien avec les Mutuelles, sur proposition du rectorat, permet de donner une suite aux BTS Assurances préparés notamment au lycée de la Venise Verte et à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Outre le référentiel national auquel répond la formation, le Cnam propose une Unité d'Enseignement (UE) supplémentaire de spécialisation dans la gestion de sinistre.

CE QU'ELLE EN DIT

Élodie : « Après 10 ans en pharmacie, j'ai passé l'an dernier un BTS Assurances au CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat. Les études en alternance obligent à jongler entre études, vie professionnelle au sein de l'entreprise d'accueil – la MAIF – et, dans mon cas, une vie de famille bien remplie avec un jeune enfant. L'ouverture de la Licence Pro à Niort me permet de continuer mes études, car il était inenvisageable que je parte sur Paris ou Bordeaux. »

À NIORT



Licence Professionnelle Management d'une entreprise de l'Économie sociale et solidaire - le Cnam et le Greta

L'ouverture de cette Licence Pro répond à un besoin identifié de cadres intermédiaires dans le secteur de l'ESS. En témoigne une première promotion très hétérogène composée d'étudiants âgés de 20 à 50 ans, qui ont obtenu un BTS administratif, dans le cadre de reconversions professionnelles ou pour une montée en compétences dans leur emploi.



CE QU'IL EN DIT

Rodolphe : « Je viens du secteur assurantiel et bancaire et j'avais envie de me recentrer sur mes valeurs, d'où cette reconversion professionnelle. La formation m'apporte une mise à niveau technique, et, dans le cadre de mon apprentissage, je mets en œuvre mes compétences et connaissances acquises au long de mon parcours. Trouver une alternance dans le milieu de l'ESS n'est pas facile. Le fait que la Licence pro soit développée sur Niort a décidé la Ligue de l'enseignement de m'accueillir dans son équipe et de me confier une mission. »

TROUVEZ UN JOB POUR L'ÉTÉ

Samedi 17 février, le Centre Info Jeunes organise le Forum des Jobs d'été à Niort au Dôme de Noron.

Seront présents des recruteurs dans de nombreux domaines : animation, agriculture, tourisme, accueil, restauration, etc. Vous pourrez aussi vous renseigner sur les expériences possibles pendant l'été : chantiers de jeunes bénévoles, la Protection civile, etc.

Des ateliers de préparation seront proposés : aide à la création de CV, simulation d'entretien, etc.

• Information : Centre Info Jeunes 05 49 17 50 53
ou sur mission-locale-sud79.fr



BTS Professions immobilières – Lycée Jean-Macé

Créé sur proposition du rectorat pour compléter l'offre régionale existante sur Châtellerault et Bordeaux, ce BTS est axé sur le droit, la gestion, les techniques afin de former des jeunes immédiatement opérationnels. L'obtention du diplôme donne accès aux cartes professionnelles d'agents immobiliers, T (transaction) et G (gestion), mais ouvre aussi sur la Licence professionnelle.

CE QU'ILS EN DISENT :

Mathilde : « Je m'apprêtais à quitter Niort pour faire mes études dans l'immobilier quand j'ai appris qu'un BTS ouvrait à Jean-Macé. L'achat d'un logement est souvent une décision importante. J'aime l'idée de laisser une trace concrète dans la vie des gens. Pour mon stage, j'ai trouvé une agence au Mans. Après le BTS, j'envisage une poursuite d'études en Bachelor. »

Alexis : « Après un bac STMG passé à Fontenay-le-Comte, je me suis dirigé dans cette filière sur la recommandation de proches. Il ouvre sur des poursuites d'études en droit et transaction ou en gestion de bien. J'envisage de continuer mes études en Licence Pro puis en Master. J'ai trouvé une entreprise à Fontenay, et, pour les cours, Niort n'est vraiment pas loin, je n'ai pas eu besoin de chercher un logement. »

L'IRIAF bientôt École d'ingénieurs

À la rentrée 2024, le Pôle universitaire de Niort ouvre quatre nouvelles formations au sein de l'Institut des risques industriels, assurantiels et financiers :

- deux diplômes d'ingénieur (bac+5 en 3 ans), l'un spécialisé dans la gestion des risques et le second dans la science de la donnée.
- et deux masters (bac+5 en 2 ans) : Sécurité incendie et Actuariat.

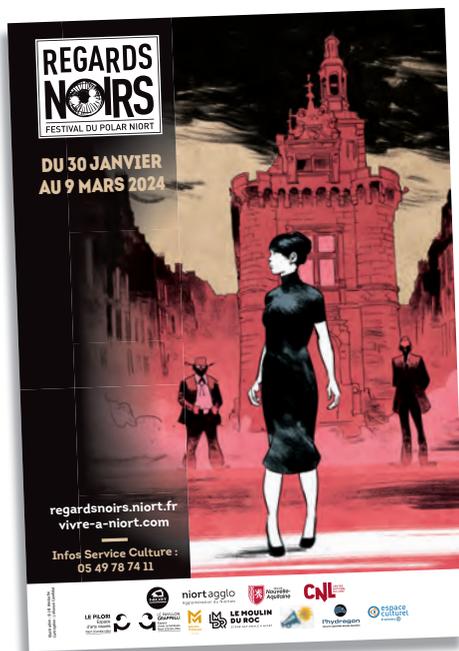


+ d'infos sur les formations supérieures à Niort sur niortsup.fr

REGARDS NOIRS | Par Magali Tardé

LES LAURÉATS DES PRIX 2024 JAUNE CORBEAU ET CLOUZOT RENDUS PUBLICS

La Ville de Niort a dévoilé le nom des lauréats des prix Jaune Corbeau et Clouzot qui seront remis lors du prochain festival Regards Noirs programmé du 7 au 9 mars 2024. Les deux auteurs, Laurent Petitmangin et Dominique Monféry, seront présents pour recevoir leur trophée et rencontrer leurs lecteurs.



Chaque année, la Ville de Niort met le polar et le roman noir à l'honneur lors du festival Regards Noirs. Deux prix littéraires ont été créés pour marquer cet événement : le prix Jaune Corbeau récompense le meilleur roman noir et le prix Clouzot la meilleure adaptation d'un roman noir ou policier en bande dessinée. Vendredi 8 décembre, les noms des lauréats 2024 ont été rendus publics.

Le Prix Jaune Corbeau est décerné à Laurent Petitmangin pour « Les Terres animales », paru à la Manufacture des livres. Un roman qui s'inscrit parfaitement dans la thématique annuelle fixée par

le comité de lecture : environnement et changement climatique. Le jury a salué unanimement la qualité littéraire de ce huis clos qui met en scène cinq amis décidés à rester dans leur ville après une catastrophe nucléaire.

Le prix Clouzot vient récompenser Dominique Monféry pour son adaptation du roman d'Henri Troyat « La Neige en deuil », édité par Rue de Sèvres. Un choix difficile, de l'aveu même du président du jury, le scénariste de bandes dessinées Mark Eacersall, en raison de la grande diversité des œuvres en lice et de leur qualité. « La Neige en deuil », BD grand public, dont l'apparente simplicité respecte l'intelligence du lecteur, a fini par faire consensus. ●

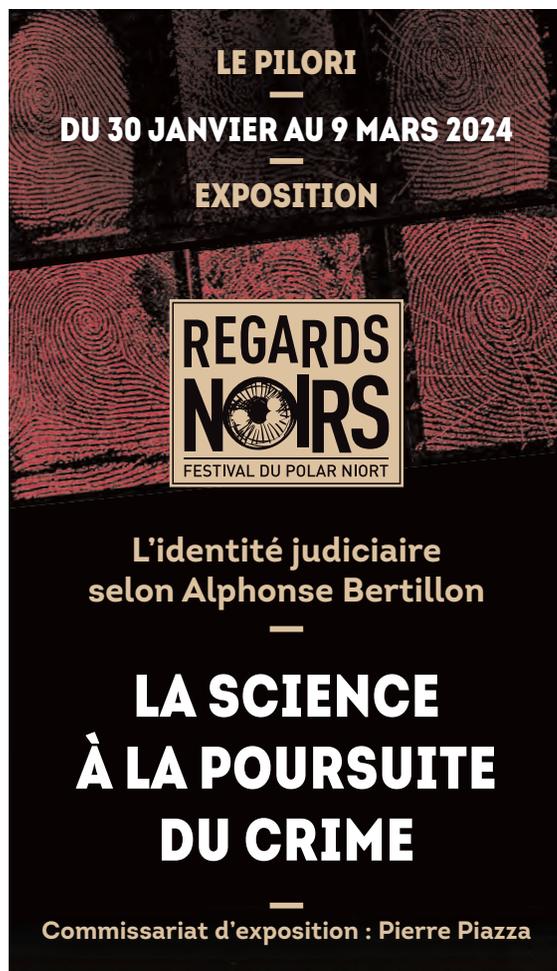
• Le festival Regards Noirs se déroulera du 7 au 9 mars : regardsnoirs.niort.fr

EXPOSITION | Par Thomas Manse

« La science à la poursuite du crime. L'identité judiciaire selon Alphonse Bertillon »

Jusqu'au 9 mars au Pilori (ouvert du mardi au samedi de 14 h à 19 h). Découvrez l'univers d'Alphonse Bertillon (1853-1914) une figure majeure de l'histoire de la police. Chargé de ranger les fiches d'identification des prévenus, Bertillon constate la grande approximation des pratiques. Dès lors, il élabore un système de classement s'appuyant sur les mensurations osseuses du corps humain. Il l'étend aux traces matérielles relevées sur des scènes de crime et multiplie les expertises (dactyloscopie, graphologie), en pionnier de la police technique et scientifique. Sa renommée devient internationale. Le bertillonnage s'impose aussi comme un instrument de contrôle d'individus considérés comme menaçants par les pouvoirs publics. Une exposition riche d'objets et de documents originaux de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui permettent de comprendre l'importance du rôle joué par Alphonse Bertillon et les enjeux policiers, scientifiques et politiques de l'époque.

• Commissariat d'exposition : Pierre Piazza



CONFÉRENCE-DÉBAT | Par Thomas Manse

FRANCE ALZHEIMER 79

L'antenne de Niort de France Alzheimer 79, l'association niortaise de Yoga Équilibre et la Plateforme de Répit Sud 79 proposent une conférence-débat animée par Colette Roumanoff.



AdobeStock

Autrice, écrivaine, directrice de troupe, spécialisée dans les pièces classiques et les spectacles pour enfants, Colette Roumanoff propose également des conférences ouvertes au public afin d'apporter un autre regard sur la maladie. Suite au diagnostic d'Alzheimer de son mari et pour changer l'approche et l'image de la maladie, elle a créé, avec sa fille Valérie, le site alzheimer-autrement.org.



• **Rendez-vous le vendredi 9 février 2024 de 18 h à 20 h 30 à la salle polyvalente du Clou Bouchet (3 square Galilée à Niort).**

• **Entrée gratuite et renseignements au 05 49 77 82 19**

• **Contact : francealzheimer.org/deuxsevres**

RENDEZ-VOUS

UNIVERSITÉ INTER-ÂGE

Le miel, une autre histoire de l'humanité par Marie-Claire Frédéric

Dès la Préhistoire, les hommes ont récolté le miel sauvage au péril de leur vie. L'histoire des civilisations humaines est indissociable de celle des abeilles. Leur destin est, aujourd'hui plus que jamais, lié à la préservation de notre planète.

• **Judi 8 février à 14 h 30 au CGR**



Le réseau Confrérie Notre-Dame 1940-1942. D'une révolte individuelle à une Résistance organisée par Virginie Daudin

Dès l'été 1940, Gilbert Renault rejoint Londres et propose la création d'un vaste réseau de renseignement aux services secrets de la France libre. Il se déploie de Brest à Biarritz et devient l'épicentre de la transmission des renseignements. Animés d'une révolte individuelle, des hommes et des femmes ont développé le réseau Confrérie Notre Dame qui s'est imposé au premier rang des réseaux de renseignement agissant en France.

• **Judi 15 février à 14 h 30 au CGR**

• **Contact : uia-niort.org**

RENCONTRE

Université Populaire du Niortais

L'université vous donne rendez-vous pour une conférence ayant pour thème « **compositrices : les oubliées de l'histoire de la musique ?** ». Les compositrices ont été nombreuses mais restent méconnues. Le 19^e siècle a largement participé à cet effacement. Jean Laurent, musicien et pédagogue, écouterá de larges extraits de leurs œuvres et tenterá en 1 h 30 de redonner leur place à ces oubliées de l'Histoire.

• **Judi 7 mars à 20h30 au CSC de Souché, 3 rue de l'Aérodrome à Niort**

Les Sociétés d'Éducation Populaire : du passé vers le futur ?

Cela a fait 100 ans qu'à Saivres sont nés la Société d'éducation populaire et son théâtre, portés par les instituteurs de la commune. Daniel Mosser a souhaité retracer cette histoire dans un documentaire intitulé « Pour et par ». Un débat sera proposé après la projection.

• **Mardi 26 mars 2024 à 20 h 30 à l'auditorium de la médiathèque Pierre Moinot**

• **Toutes les infos sur upniort.fr**

CONCERT

LE FESTIN D'ALEXANDRE



Passionnement St Valentin, mercredi 14 février à 19 h.

Pour célébrer dignement la fête des amoureux, l'ensemble de musique ancienne de Niort, le Festin

d'Alexandre, vous invite à un concert à l'auditorium de la médiathèque Pierre Moinot. De "Roméo et Juliette" à "West Side Story", de la "Nuit d'Étoiles" aux "Parapluies de Cherbourg", la soirée sera enchantée par une soprano, un violon et une harpe.

• **Toutes les infos sur lefestindalexandre.org**

NIORT ET SON AGGLOMÉRATION PRÊTS POUR LES JO

Par Thomas Manse

DES LABELS !

Niort fait partie des 500 communes labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



Lancé par Paris 2024 en juin 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif. Ce label concrétise la volonté de la collectivité de s'impliquer dans la dynamique des Jeux olympiques 2024. Il permet à Niort d'utiliser les outils de communication de Paris 2024 pour valoriser et accélérer les projets sportifs locaux et ainsi porter les valeurs de l'olympisme sur le territoire en associant la population à l'événement. De fait, les JO 2024 ne seront pas seulement ceux de Paris, mais du pays tout entier.

Un territoire labellisé « Centre de préparation aux Jeux olympiques de 2024 »

En 2020, le comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 avait dévoilé la liste des centres de préparation aux Jeux susceptibles d'accueillir des sportifs français ou étrangers en vue des JO de 2024. Plusieurs équipements sportifs de la Communauté d'agglomération du Niortais ont été officiellement retenus et figurent dans le catalogue proposé aux 206 comités nationaux olympiques et aux 182 comités nationaux paralympiques. Au final, la piscine Pré-Leroy (natation et triathlon) devrait accueillir la délégation capverdienne de natation. ●



20
TERRE
DE JEUX
24

2 JUIN 2024

Une flamme !

Niort sera ville-étape sur le parcours du relais de la flamme olympique, symbole de paix entre les peuples, dimanche 2 juin prochain. La flamme sera présentée tout au long d'un parcours dans la ville pour une arrivée prévue place Chanzy.

La flamme olympique traversera le département des Deux-Sèvres pour rejoindre Niort ville-étape et point d'orgue des célébrations, dimanche 2 juin. Un événement d'ampleur nationale qui mobilisera 7 com-

munes, une centaine d'éclaireurs pour un ballet de festivités sportives.

Parti de Marseille pour Paris, le relais de la flamme olympique traversera les Deux-Sèvres, du nord au sud, pour une journée festive (de 30 min à 1 h 30 par ville) et trouvera son point d'apogée à Niort pour la célébration finale de l'allumage où le dernier éclaireur (comprenez relayeur) embrasera le fameux chaudron olympique.



JUDO | Par Thomas Manse



NOS CHAMPIONS ONT DU TALENT : LÉONIE MINKADA-CAQUINEAU

À seulement 16 ans, la jeune championne niortaise Léonie Minkada-Caquineau affiche au compteur de nombreux titres et une maturité de compétitrice de haut niveau. Petit focus sur une athlète bien plus qu'en devenir !

Ses premiers pas de judoka, Léonie les effectue dès l'âge de 5 ans à Magné. Avec un papa pratiquant, la jeune fille trouve vite le chemin des tatamis. Guidée depuis plusieurs années par Anthony Mortini, entraîneur au DAN 79 (*), Léonie a déjà un palmarès impressionnant avec comme dernier titre en date celui de Championne d'Europe. Les qualificatifs qui s'imposent sont : tonicité, explosivité, maturité et agilité. Une agilité acquise par la pratique de la gymnastique dans un transfert de compétence qui a fait la judoka qu'elle est aujourd'hui. Une combattante qui ne lâche rien. Aujourd'hui en sport-étude à Bordeaux, la sportive vient s'entraîner tous les vendredis à l'Acclameur et garde les deux pieds sur le tatami local !

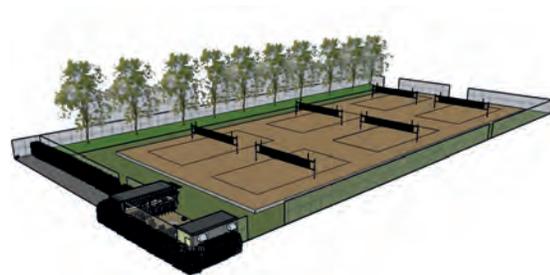
Le palmarès :

Médaille d'or aux Championnats d'Europe cadets en 2023 à Odivelas / Médaille d'argent à la Coupe d'Europe Cadets à Teplice en 2022 / Médaille d'argent à la Coupe d'Europe Cadets à Bielsko Biala en 2023 / Médaille d'or à la Coupe d'Europe Cadets à Strasbourg en 2022 / Médaille d'argent à la Coupe d'Europe Cadets à Zagreb en 2023 / Médaille d'or à la Coupe d'Europe Cadets à Fuengirola en 2023 / Médaille d'argent par équipe européenne cadette mixte avec la France en 2023. ●

(*) Le club a réussi le grand chelem de décrocher une médaille dans les 4 championnats de France à l'issue de cette saison.

ÉQUIPEMENT SPORTIF | Par Chloé Chollez

Niort s'équipe d'un beach park au printemps 2024



Un nouvel équipement sportif verra le jour en mars 2024. Porté par le Volley-Ball Pexinois Niort, le beach park marque le début d'une nouvelle étape dans le développement du sport à Niort.

Labellisée « Terre de Jeux », la Ville de Niort poursuit le développement du sport en participant au financement de l'aménagement d'un beach park de 2 000 m². Six terrains homologués par la Fédération Française de Volley et aux dimensions olympiques seront accessibles dans le quartier de Sainte-Pezenne, rue du Coteau Saint-Hubert.

Ce projet, initié par le VBPN, entre dans le plan « 5 000 équipements sportifs » de l'Agence nationale du sport qui permet à la Ville de bénéficier de fonds accordés par l'État, dédiés à la rénovation et à l'entretien des équipements sportifs. Cet aménagement représente également un atout pour l'obtention du 4^e laurier du label « Ville Active et Sportive ».

Un équipement à disposition de tous

L'objectif de ce beach park étant d'être accessible à tous, il sera mis à la disposition des établissements scolaires, des CSC et des clubs sportifs du quartier pour leurs activités scolaires ou extrascolaires, en loisir ou bien en compétition.

Les travaux d'aménagement commenceront mi-février et dureront six semaines. Cet équipement sportif sera opérationnel de juin à septembre pour les clubs sportifs, CSC et autres établissements. Afin d'en faire profiter un maximum de personnes, des créneaux horaires seront également réservés au grand public en accès gratuit.

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL / CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Retrouvez dans votre *Vivre à Niort* un focus sur les délibérations adoptées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023 ET DU 14 DÉCEMBRE 2023

■ Orientations budgétaires : un budget volontariste en faveur des services publics et de l'investissement

La tendance est celle d'un engagement fort en faveur de l'investissement à hauteur de **28 607 k€** pour poursuivre la transformation de la Ville et soutenir l'économie locale, notamment le secteur de la construction et des travaux publics. Les services publics et notamment le volet social sont au cœur de l'action de la Ville avec une revalorisation de la subvention versée au CCAS (+ 400 000 € soit 5,45 M€).

■ 2,8 M€ pour les CSC

La Ville est le **1^{er} partenaire financier du secteur socioculturel** et confirme son soutien aux huit centres socioculturels. 571 000 € ont été versés de manière anticipée pour permettre de soulager la trésorerie du début d'année des CSC et de financer les projets portés par ces structures. Les orientations budgétaires de la Ville prévoient en outre **1,370 M€ d'investissement** dans les bâtiments mis à disposition des CSC.

■ Vers des achats plus responsables

Chaque année, la Ville réalise environ 35 M€ d'achats. Cette commande publique contribue à dynamiser l'économie locale et fait vivre de nombreuses sociétés du territoire. Afin de mettre en cohérence les achats effectués par la Ville, l'agglomération et le CCAS, ces collectivités ont souhaité s'associer pour mettre au point une feuille de route, en matière d'achats durables, pour la période 2024-2028.

■ La Ville de Niort lutte contre l'habitat indigne

Le dispositif de lutte contre l'habitat indigne, Dignéo, signé en janvier 2023, entre la Ville de Niort, la Semie et Foncière logement du groupe Action logement se concrétise. La Ville a cédé les premières parcelles prévues à la convention situées 4 à 10 rue du Mûrier et 9 au 15 rue du Petit Saint-Jean, à savoir : l'ancienne crèche et la salle de restauration, un immeuble d'habitation en R+3 comprenant quatre logements et le parking.

■ 60 000 € pour la Fondation du patrimoine

La Ville va allouer à la Fondation du patrimoine une subvention d'un montant de 60 000 €, dont un premier versement de 20 000 € pour l'année 2024 est effectué en février, afin d'encourager les propriétaires des immeubles, situés **passage du Commerce**, à restaurer et à valoriser les façades de leurs immeubles.

■ Niort, ville étape de la flamme olympique

Niort, labellisé « Terre de Jeux », sera ville-étape sur le parcours du relais de la flamme olympique, symbole de paix entre les peuples, dimanche 2 juin prochain. La flamme sera présentée tout au long d'un parcours dans la ville pour une arrivée prévue place Chanzy. Des animations et démonstrations sportives seront programmées à cette occasion. En parallèle, la Ville a souhaité accueillir une exposition d'affiches grand format mise en place par le Comité d'organisation Paris 2024. Celle-ci sera présentée au public du 1^{er} au 30 juin prochain au Séchoir à Port Boinot et à la médiathèque Pierre Moinot.

RETOUR SUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 11 DÉCEMBRE 2023

■ L'Agglo au rendez-vous de l'investissement public ■ Subvention climat air énergie territorial

Le rapport d'orientation budgétaire 2024 de Niort Agglo prévoit 60,673 M€ d'investissements publics. Malgré un contexte de fortes incertitudes, l'agglomération entend poursuivre le développement du territoire notamment en soutenant l'activité économique.

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) de Niort Agglo vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans cette optique, l'agglomération met en place une subvention pour le remplacement des chauffages peu performants émetteurs de GES pour les propriétaires occupants.

GRANDS CHANTIERS ET ACTION DE PROXIMITÉ

En 2024, la Ville continue d'œuvrer pour que Niort évolue, se transforme, se modernise. Les principaux chantiers de la mandature, ceux qui figuraient au programme de notre équipe municipale, avancent de jour en jour. Ainsi, le projet de pôle gare Niort-Atlantique prend forme et permettra à terme de mieux valoriser cette entrée de ville. Après les premiers aménagements déjà effectués, notamment sur la rue de l'Industrie, les travaux sur le parvis est s'achèveront au printemps, tandis que la plateforme multimodale entrera en service en fin d'année. Ces travaux permettront une meilleure accessibilité à la gare, pour toutes les mobilités.

Dans le même temps, d'autres chantiers d'ampleur façonnent la ville de demain, à l'image de la requalification de la place Martin-Bastard et des abords de l'Hôtel de Ville. Objectifs : végétaliser le secteur (avec la plantation de nombreux arbres, le long de rue de l'Hôtel de Ville, fin 2023), faciliter les déplacements « doux » et valoriser l'Hôtel de Ville. Les travaux de requalification de la place Denfert-Rochereau, ainsi que la réhabilitation de l'avenue du Mal Leclerc, débiteront quant à eux au cours du 2^e semestre.

Ces chantiers ont forcément certaines incidences, au quotidien, sur la circulation. Ils n'en sont pas

moins nécessaires pour que la ville poursuive sa mutation et s'accompagne d'importants efforts de communication à l'attention des riverains et des Niortais.

Tous ces chantiers ont une cohérence et poursuivent les mêmes visées : améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, confirmer l'attractivité de notre ville, assurer sa renaturation, conformément à nos engagements en matière de développement durable. 15 000 arbres ont déjà été plantés à Niort, depuis 2019, et un objectif ambitieux a été fixé : la plantation de 60 000 arbres d'ici 2030.

La Ville est également aux côtés de tous les acteurs qui font vivre Niort, au quotidien, les associations et en particulier les centres socio-culturels. Ces derniers bénéficient d'un soutien considérable de la Ville : 1, 427 Md€ de subventions ont été versées aux CSC en 2023. Elle met aussi gracieusement à disposition de ces CSC des locaux, dans chaque quartier, pour garantir une proximité de ces structures avec les habitants. Ce « coup de pouce » aux CSC représente une subvention indirecte d'un montant annuel de 391 875€. Au total, l'aide financière de la Ville au mouvement socio-culturel s'est élevée à 1 846 075€ en 2023 et La municipalité demeure le 1^{er} partenaire

financier du mouvement socio-culturel.

À cela, il convient d'ajouter les investissements prévus pour la réhabilitation des locaux du CSC Grand Nord, ainsi que pour l'aménagement des cours des CSC du Clou-Bouchet et de Saint-Florent. Des travaux prévus pour un coût total de 1, 370 Md€ et qui font suite à ceux déjà réalisés pour la rénovation complète du bâtiment du CSC centre-ville, place du Port.

Cette attention particulière portée aux quartiers et en particulier aux quartiers prioritaires, elle a également été au cœur de nos préoccupations dans la préparation du prochain Contrat de Ville (2024-2030) qui sera signé prochainement. Celui-ci prolongera les moyens d'action, en matière d'activité économique, pour l'emploi, l'éducation ou encore le cadre de vie.

Enfin, dans la période actuelle, la Ville renforce son action sociale. La subvention qui lui est allouée a été revalorisée de 400 000€, pour atteindre désormais 5,45Md€. Lutter contre la précarité de nos concitoyens, accueillir la petite enfance ou encore favoriser le maintien à domicile de nos aînés font partie de nos priorités. ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Dominique Six, Rose-Marie Nieto, Michel Pailley, Christelle Chassagne, Nicolas Videau, Jeanine Barbotin, Lucien-Jean Lahousse, Anne-Lydie Larribau, Elmano Martins, Bastien Marchive, Florence Villes, Philippe Terrassin, Valérie Volland, Thibault Hébrard, Romain Dupeyrou, Yamina Boudahmani, Sophie Boutrit, Gérard Lefèvre, Aurore Nadal, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simmonet, Yvonne Vacker, Eric Persais, Stéphanie Antigny, François Guyon, Lydia Zanatta, Ségolène Bardet, Nicolas Robin, Mélina Taché, Hervé Gérard, Noélie Ferreira, Aline Di Meglio, Karl Breteau, Fatima Pereira, Baptiste David, Véronique Rouillé-Surault, Hugo Pasquet-Maulinard.

NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

LA FABLE DU « STOP FISCAL » ET LA RÉALITÉ DES DÉPENSES

Niort se vante régulièrement d'appliquer le stop fiscal. Vous qui avez vu vos impôts de taxe foncière individuelle ou entreprise augmenter de 7 % en 2023 et de 3,8 % en 2024, vous ne vivez pas du tout cette réalité. D'où vient cette fable du stop fiscal ? d'une confusion entretenue soigneusement par J. Baloge entre le taux, qui est heureusement stable, et la valeur locative qui elle ne cesse d'augmenter, à un rythme plus élevé que nos salaires ou revenus professionnels. Loin de considérer cette hausse exagérée, (on pourrait diminuer les taux pour compenser ces excès de valorisation des bases), le maire se coule dans la facilité qui consiste à prélever plus que

la croissance de nos revenus. Niort demeure ainsi parmi les villes à fiscalité élevée. De plus, le maire vient d'augmenter le versement mobilité (basé sur les salaires) de 20 % faisant passer de 18 à 22 millions d'euros le prélèvement sur les entreprises en 2024. Qui ose parler encore de stop fiscal ?

Ces dépenses croissantes génèrent-elles des économies de fonctionnement et préparent-elles l'avenir ? Il suffit d'observer où passe l'argent : l'isolation et la rénovation des écoles et des équipements communaux ? Des offres accrues de transport alternatifs à la voiture ? Des logements à loyer modéré en plus grand nombre ? Des trottoirs entretenus ?

Non ! Au contraire des dépenses de prestige comme la salle du conseil municipal, ou des dépenses qui dérapent pour Port Boinot, la Gare ou Denfert Rochereau. Le maire n'a manifestement pas pris la mesure de la gravité de la crise sociale et climatique de nos sociétés. Pourtant avec 87 millions de budget global et 17 M€ d'investissement par an, on peut faire mieux pour préparer un avenir plus résilient, plus solidaire ! ●

LES ÉLUS DE NIORT ÉNERGIE NOUVELLE - François GIBERT, Cathy GIRARDIN, Sébastien MATHIEU, Véronique BONNET LECLERC

SOLIDAIRES PAR NATURE !

2023 a été marquée par l'inflation. Si le budget s'est resserré pour la municipalité cela a encore été au détriment des mêmes : les plus défavorisés ! Les choix de la majorité municipale sont clairement politiques : augmentation des tarifs de la cantine scolaire par exemple, sans distinction de revenus et stagnation des aides au monde artistique, culturel

et associatif. On ne connaît que trop bien ce refrain de l'austérité.

Tout ceci serait donc le prix à payer pour que Niort ait une jolie gare, chère à notre Maire bâtisseur qui n'arrête plus de remodeler la ville, espérant sans doute qu'on ne se souvienne que du clinquant et non de la coquille vide. Si l'intérêt esthétique est bel et bien là, nous ne pouvons

que déplorer son coût social, trop souvent invisibilisé.

2024 sera certainement dans la droite lignée de 2023 mais nous continuerons à nous battre pour défendre une autre voie. ●

LES ÉLUS DE SOLIDAIRES PAR NATURE - Elsa Fortage et Yann Jezequel

JACQUES ET FRANCIS ROUGIER

dirigeants de l'entreprise
de bois Rougier

CENT ANS, L'HISTOIRE D'UNE VIE

Par Julia Colombier. Photo : Darri.

À l'image d'autres groupes industriels locaux, le groupe Rougier fait partie de l'histoire du Niortais. L'entreprise spécialisée dans le bois vient de souffler ses cent bougies. L'occasion pour *Vivre à Niort* de revenir sur la trajectoire d'une société très ancrée dans les mémoires niortaises avec deux de ses bâtisseurs, Jacques et Francis Rougier.

Une affaire de famille

Jacques et Francis Rougier sont nés à Niort et ont été les témoins privilégiés du développement de l'entreprise fondée par leur grand-père, Alexandre, en 1923. Si ce Normand d'origine a débarqué dans le chef-lieu des Deux-Sèvres pour fabriquer des boîtes à fromage, son sens de l'entrepreneuriat a permis à son « bébé » de prendre son envol. « *L'implantation dans le berceau du Marais poitevin était stratégique pour l'utilisation des peupliers. Le premier atelier situé au 90 rue de la Gare a ensuite déménagé rue Saint-Symphorien* », se souvient Jacques Rougier. Rapidement Alexandre industrialise l'activité en fabriquant du contreplaqué puis des panneaux de particules à partir de 1953, une première en France.

Des boîtes à fromage à la Bourse

D'abord spectateurs, les deux cousins sont rapidement devenus acteurs de cette grande aventure familiale. « *On peut dire que nous sommes tombés dedans quand nous étions petits !* », s'amuse Francis Rougier. Après leurs études, ils ont pris peu à peu les rênes de l'entreprise succédant à leurs pères, Roger et Maurice, et ont vécu les grands

changements. « *Bien sûr la gestion d'une société n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a eu des phases positives mais nous avons aussi dû prendre des décisions draconiennes malheureusement en France et notamment à Niort* », commente Jacques Rougier, à la retraite depuis 2005.

À son époque la plus faste, le groupe Rougier comptait près de 3 000 salariés, faisant de lui l'un des plus gros employeurs du bassin niortais et l'une des rares entreprises locales cotées en Bourse. Aujourd'hui, si son siège social est toujours basé à Niort, les exploitations forestières se trouvent majoritairement au Congo et au Gabon où la société s'est implantée dès les années 50. « *L'internationalisation a accéléré la croissance du groupe. La proximité du port de La Rochelle y a grandement contribué* », souligne Francis Rougier.

Un groupe précurseur dans le développement durable

Rougier a fait du développement durable son cheval de bataille dès le milieu des

années 90. En exploitant l'okoumé, un bois exotique, l'entreprise deux-sévrienne a choisi de faire les choses bien et de manière responsable. « *Nous avons été les premiers à déposer des plans d'aménagement forestier en Afrique et à obtenir la certification de Gestion durable de la forêt (FSC) garantissant la bonne gestion sur le plan forestier, social et environnemental* », affirme Francis Rougier, et de préciser, « *ces plans d'aménagement nous permettent d'effectuer des prélèvements raisonnés de chaque zone. Concrètement cela représente un à deux arbres par hectare exploités tous les 30 ans. Ce roulement favorise le maintien du capital forestier de manière naturelle contrairement aux coupes rases réalisées par d'autres professionnels comme au Brésil par exemple. Il est possible de bien faire les choses.* » Si l'histoire de Jacques et Francis Rougier s'est écrite au fil des années du côté de l'Afrique, leur attachement à leur terre d'origine est resté intact. « *À travers notre groupe, nous avons, d'une certaine façon, contribué à l'histoire de Niort et c'est une fierté !* », souffle Francis Rougier. ●

